

M. Edmison et ses collègues travaillent bien

Le problème de l'enlèvement de la neige est étudié à fond — La suggestion du maire — Sentiment marqué en faveur d'un entrepreneur privé — Qui taxer? — La commission Beaulieu

On doit louer M. A. Edmison, président du Comité de l'enlèvement de la neige, et ses collègues de la constance et de la conscience qu'ils apportent à leur travail. Le Comité se réunit régulièrement à une époque de l'année où la plupart des gens qui le peuvent songent aux vacances. De plus, ces messieurs explorent à fond le problème et ont soin de consulter toutes les compétences en la matière. Jusqu'ici, il appert que la ville de Montréal a eu à souffrir de deux vices administratifs. Le premier, selon le proverbe, n'est pas mortel, mais il est ennuyeux et difficile à guérir dans les circonstances actuelles: c'est le manque d'argent qui se traduit en pratique par l'absence d'un outillage suffisant. Le second vice, c'est ce que M. Edmison a appelé hier la "vache sacrée" du patronage. En d'autres termes, c'est le fait que chaque représentant de quartier estime nécessaire à la conservation de son prestige et à sa réélection le privilège de fournir de l'emploi à un certain nombre de ses mandants. Jusqu'ici le mal n'est pas grand, mais où il s'aggrave, c'est quand ces protégés croient devoir ne pas accorder un rendement normal. La ville et le contribuable n'en ont pas pour leur argent. De surplus, l'enlèvement de la neige est mal fait et il en résulte des embouteillages de circulation, des retards, des accidents.

Il n'est que juste de dire que, même compte tenu de ces abus, le Comité a pu établir que l'enlèvement de la neige coûte moins cher à Montréal qu'à Westmount. Cette dernière municipalité dépense même trois fois autant que nous, toutes proportions gardées. Il va donc de soi que, pour la somme équivalente, nous aurions un déblayage beaucoup plus rapide et plus étendu que ce qui est actuellement de règle.

Mais certains membres du Comité ont été suffisamment impressionnés par les abus de l'électoratisme pour se rallier à la thèse de l'enlèvement de la neige à prix forfaitaire confié à une société privée.

Ce n'est pas sans un vif étonnement que l'on a vu, hier, le maire de Montréal venir témoigner spontanément devant le Comité à l'appui de cette thèse. M. Houde ne s'est pas engagé à fond, mais par contre sa proposition est plus compréhensive et plus hardie que toutes celles que le Comité a reçues jusqu'ici. Il voudrait, comme on le sait, que la Compagnie des Tramways, à laquelle il incombe d'assurer les transports en commun à Montréal, se chargeât de l'entretien des rues pendant l'hiver, non pas seulement des rues où circulent ses voitures électriques et automobiles, mais de toutes les rues, voire des trottoirs.

Dans la proposition du maire, le principe est intéressant. Mise en vigueur, elle entraînerait, en effet, complètement à ce que l'on appelle les abus du patronage. Autrement dit, le contribuable recevrait plus pour ce qu'il doit payer.

Nous sommes d'avis que la majorité des contribuables contribuant, si l'on peut dire, c'est-à-dire les contribuables

qui sont imposés et paient leur impôt par opposition à ceux qui sont imposés mais ne paient rien, sont en faveur de cette modification radicale.

Mais il ne faut pas oublier que, quand il s'agit du tramway, dont le contrat, il est vrai, peut être modifié, c'est toujours l'usage, qui paie les frais. Celui-ci acquitte toutes les autres taxes municipales et en plus celles auxquelles la compagnie est soumise. Or, selon les statistiques, les voitures de la compagnie ne nécessitent qu'une très mince portion de l'argent employé à l'entretien. Si notre mémoire est bonne, cela ne représente guère plus que 4 % de l'ensemble. Les 96 % du reste, c'est-à-dire des voitures de tous genres dont ils se servent: camions, camionnettes, voitures automobiles de commerce et de plaisance, voitures hippomobiles, ne paient aucune taxe supplémentaire pour l'entretien des rues pendant l'hiver.

Puisque, pour donner satisfaction aux contribuables, la ville doit désormais dépenser beaucoup plus afin d'assurer les facilités de circulation en hiver, ne serait-il pas plus logique d'imposer une taxe spéciale à tous les usagers de la chaussée, à condition, évidemment, que cette taxe serve en son entier aux fins qui l'auront déterminée?

Quant à la proposition de confier l'enlèvement de la neige à la Compagnie des Tramways, elle sera analysée avec beaucoup plus de compétence que nous ne saurions en apporter par la Commission Beaulieu devant laquelle doit se présenter le maire. Il peut y avoir des objections sérieuses à ce que l'on étende les activités de la *Montreal Tramways*. Mieux vaudrait les circonscrire.

Mais, encore une fois, l'idée dominante qui se dégage des délibérations du Comité Edmison, c'est que le public serait mieux servi et que les conseillers municipaux eux-mêmes seraient soulagés de l'exercice d'un ennuyeux patronage en confiant un travail urgent, difficile, délicat à une entreprise privée.

Pour finir, notons que le Comité a souligné, avec raison, l'un des illogismes du public. Celui-ci veut des rues bien déblayées, par un travail efficace et rapide. Cependant, il se conforme avec une insigne mauvaise grâce aux règlements de la police de circulation. Le directeur des travaux publics a signalé, hier, le fait que les automobilistes n'ont tenu aucun compte des avis placés naïgure sur tous les tramways pour déconseiller le stationnement pendant que se faisait le travail du déblaiement des rues.

De toute évidence, il faut interdire le stationnement pendant cette opération. Et si le public refuse de se conformer à ces injonctions, il n'aura pas lieu de blâmer les services municipaux. "Aide-toi et nous t'aiderons", pourront lui répondre ceux-ci.

Louis DUPIRE

Londres offre un compromis à Moscou (Lire en page 3)

néral aussi. A cause d'une crise économique, par exemple, et nous voilà en pleine histoire générale.

Le siège de la Société est à Hull, mais nous voyons que la prochaine réunion régionale aura lieu à Montréal. Ainsi l'on intéressera à ces études toute cette vaste région.

Que de témoignages à recueillir dans ce pays de Mont-Laurier qui, il n'y a pas si longtemps encore, n'était qu'un petit poste de colonisation, le Rapide de l'Original?

"We"

Le *Star* continue à parler au nom de l'univers britannique et comme s'il ne faisait qu'un avec le gouvernement de Londres.

Cela l'amène à d'assez curieuses déclarations. Ainsi, lundi, il écrivait tranquillement: Nous avons jeté l'Italie dans les bras de l'Allemagne — *We drove Italy into the arms of Germany*.

Cela peut être dit de l'Angleterre; mais qu'avons-nous eu à faire en tout cela? Quand nous a-t-on consultés à ce propos? Et pourquoi paierions-nous les frais de cette politique?

O. H.

Le carnet du grincheux

Le Japon et l'Angleterre s'obstinent à ne pas se battre tout en se battant sans avoir l'air de se battre. Tien! Tien!

Histoire de bêtes: l'ours moscovite fait poser le léopard britannique. Morale: les grands animaux aussi attendent sous l'orme.

Le temps approche où, ayant trouvé qu'il fait trop froid, on va trouver qu'il fait trop chaud. Quel malheur que chacun n'ait pas son petit appareil individuel de climatisation! Si on demandait ça au patronat gouvernement? Et pourquoi est-ce que ça ne serait pas dans les prochaines promesses électorales?

Les adversaires d'Adrien Arcand font erreur s'ils pensent nuire au prestige de l'aspirant-dictateur canadien par des chahuts comme celui de Québec l'autre soir. Cela ne peut au contraire que servir à mettre Adrien Arcand en *Führer*.

L'homme qui craint le résultat de la prochaine élection n'a pas à s'en faire; qu'il évite d'être candidat, il évitera de se trouver battu.

Consentir à vouloir servir avec quelqu'un, serait-ce toujours consentir à vouloir obéir à quelqu'un? Servir, obéir, ça n'est pas toujours identique.

M. Roosevelt refuse de dire s'il se propose ou non d'être de nouveau candidat à la présidence de son pays. On ne connaît sa décision qu'à la dernière minute; tout comme pour M. Raynault à l'élection municipale de 1938.

Bata trouvera-t-il ou non chaussure à son pied au Canada?

Passer à tabac les fascistes montréalais, singulier procédé des amis canadiens de la démocratie. Réclamant la totale liberté de parole pour eux et leurs amis, ils la nient aux autres, et les assomment s'ils veulent parler. Logique démocratique? Logique libérale? Logique communiste? En tout cas, singulière logique.

Il convient qu'on parle d'enlèvement de la neige quand il n'y en a plus. On ne parle pas de l'enlèvement quand il y en a trop.

A Terre-Neuve, on grolletait, le jour que le roi et la reine y passèrent. Cela aura rafraîchi tout plein des 94 degrés de chaleur à Washington et à New-York, avant leur rentrée à Londres où, si le thermomètre touche 80 degrés.

Question d'examen qui peut être une colle: "Connaissez-vous un pays où le contribuable voit baisser ses taxes? Nommez-le."

Le Grincheux

Le bâtonnier de Paris viendra au Canada

Le bâtonnier du Barreau de Paris, Me Charpentier, assistera à Québec au mois d'août au congrès annuel de la "Canadian Bar Association".

Ce congrès se tiendra les 16, 17 et 18 août à Québec. La nouvelle vient de parvenir à Montréal.

Me Charpentier assistera ensuite au congrès de l'Association Henri Capitant qui tiendra ses réunions à la fois à Québec et à Montréal quelques jours plus tard.

Auxiliaire du Mans

Paris, 14 (Par courrier) — Mgr Maurice Foin, né le 8 décembre 1882 à Pontvallain (Sarthe), vient d'être nommé auxiliaire de Mgr Grégoire, au Mans. Il était déjà vicaire général du diocèse.

En page 2 :

La loi de la Banque hypothécaire centrale, par Me Hector Lalonde, avocat au Barreau de Montréal.

NOS DEUX PARTIS POLITIQUES

Il sont tous deux contre la neutralité du Canada

IV

Dès 1937 M. King faisait prévoir l'avis du parti libéral là-dessus — La Belgique, exemple cité par M. Lapointe — M. King se prononce plus nettement encore contre la neutralité, en 1939 — Le ministre de la Justice admet que le Canada "pourrait rester neutre", mais il n'admet pas que le Canada devrait le rester — Sécession, guerre civile, conséquences à prévoir de notre neutralité —

Autres obstacles prévisibles — Tempête sur le Canada, si le pays n'intervenait pas, dans une guerre où Londres serait bombardé — M. Manion appuie de bout en bout MM. King et Lapointe

NOS GOUVERNANTS ONT LA CERTITUDE QUE LE CANADA DEVRAIT FAIRE LA GUERRE A COTE DE L'ANGLETERRE

(par Léopold RICHER)

OTTAWA, 21. — A aucun moment le gouvernement King n'a voulu proclamer le droit du Canada à la neutralité. Dès le début de la session de 1937, M. J.-S. Woodsworth, leader du groupe coopératiste, inscrivait au feuillet de la Chambre une motion dont la première partie se lisait comme suit:

"La Chambre est d'avis que le Canada devrait conduire sa politique étrangère en conformité des principes suivants: 1. Le Canada, étant donné la situation internationale actuelle, devrait, dans un cas de guerre, demeurer strictement neutre, quels que soient les belligérants".

Le gouvernement a refusé de s'engager d'aussi précise et formelle façon. A ce moment-là les ministres s'appuyaient sur des raisons d'opportunité pour ne pas déclarer, à la face du monde, que le Canada, pays qu'on nous avait dit souverain, resterait neutre.

Le 25 janvier 1937, M. Mackenzie King disait: "Quel serait l'effet, peu importe les belligérants, d'une déclaration de neutralité faite ce soir par le Parlement? Elle ne ferait que satisfaire et appuyer les forces qui sont prêtes à lutter contre le Canada, contre le Commonwealth des nations britanniques, contre les populations de langue anglaise, forces qui veulent détruire la démocratie et les institutions démocratiques. Aux yeux du monde ce serait tout simplement annihiler les efforts accomplis en vue de conserver ce que nous avons de plus cher dans la vie de notre pays et dans notre propre vie." M. Mackenzie King craignait d'affaiblir le front démocratique par une déclaration de neutralité. Il importait, à son avis, de rester ferme, ou du moins de ne rien faire qui pût laisser croire que les nations britanniques n'étaient pas unies dans leurs efforts pacificateurs.

L'exemple belge

De son côté, le ministre de la Justice, M. Lapointe, se prévalait de la motion de M. Woodsworth pour justifier la politique militaire du gouvernement. Il citait l'exemple de la Belgique. "Il y a quelques semaines, disait-il, le roi des Belges a fait au monde une déclaration qui a suscité beaucoup d'intérêt. Il a proclamé la neutralité de la Belgique et déclaré que son pays était absolument libre de tout engagement envers d'autres pays. Il a cependant ajouté que, pour assurer cette neutralité, la Belgique allait être obligée d'augmenter ses armements". Et il ajoutait à l'adresse de M. Woodsworth: "Je pense que mon honorable ami se trompe absolument en alléguant l'opposition aux armements pour appuyer un projet de résolution déclarant la neutralité. L'expérience a démontré que les pays qui sont censés être neutres, de par la loi ou autrement, sont forcés de s'armer considérablement pour se protéger, eux et leur neutralité".

Après avoir fait la thèse qu'il fallait nous armer si nous voulions rester neutres, le gouvernement a soutenu que notre neutralité était chose pratiquement impossible. Citons encore M. Lapointe (discours du 4 février 1937): "Il faut que nous soyons en mesure de défendre nos citoyens contre la folie de quelques chefs d'Etat de notre époque. S'il nous arrive jamais d'être attaqués par des voleurs ou des bandits internationaux en démenée — car le monde souffre de démenée actuellement — nous ne pourrions pas les tenir en échec par une déclaration de neutralité". C'est la question sur ce terrain, c'était la déplacer. Il est certain que si le Canada est attaqué il ne peut rester neutre. Il lui faut se défendre. Mais on ne voit pas pourquoi nous serions nécessairement entraînés dans une guerre du seul fait que l'Angleterre est en conflit.

L'avis explicite de M. King

M. Mackenzie King a tenu à exprimer son opinion sur cette question le 30 mars 1939: "On nous suggère souvent d'agir immédiatement, soit par la seule initiative du parlement canadien, soit par les parlementaires du Canada et du Royaume-Uni agissant de concert, afin d'établir le droit du Canada, en cas de guerre, de choisir entre la belligérance ou la neutralité. Ou bien, comme on le pose souvent la question, on demande que seuls les conseillers canadiens de Sa Majesté aient la compétence voulue pour lui recommander une déclaration de guerre en ce qui concerne le Canada..."

"Je ne pense pas moi-même que, à l'heure actuelle, il soit nécessaire ou désirable de chercher la mise en vigueur d'une telle mesure législative. Je ne reviendrai pas sur la question juridique à laquelle j'ai déjà fait allusion (M. King venait d'exposer les divergences d'opinion des

experts sur notre droit à la neutralité), ni sur l'autre question touchant laquelle les juristes expérimentés ne s'accordent pas, savoir si une décision du parlement canadien suffirait seule à créer une nouvelle situation, ou s'il faudrait également l'intervention du parlement britannique. (N. de la R. — Voyons-nous le parlement de Westminster accorder spécifiquement au Canada le droit à la neutralité? J'ai déjà fait observer que si nous cherchions une décision légale maintenant cela pourrait être interprété comme s'il avait été conclu définitivement que le développement constitutionnel n'a pas modifié l'ancienne situation juridique, et qu'aujourd'hui ce ne serait pas sur l'avis du gouvernement de Sa Majesté au Canada que Sa Majesté lancerait une déclaration de guerre intéressant le Canada. Je me bornerai à énoncer brièvement deux autres considérations qui militent, selon moi, contre la façon d'agir qu'on a préconisée.

"D'abord, s'il est possible d'adopter une mesure législative en ce sens, la chose ne serait réalisable qu'au prix de discussions violentes et qu'en révélant de vives divergences. Pourquoi diviser le Canada, je le demande, en prévision d'une éventualité qui ne se produira peut-être pas, ou qui, si elle se produit, ne surviendra peut-être qu'après une modification sensible de la situation? Le même souci de l'importance prépondérante de l'unité nationale qui a inspiré le refus du gouvernement de faire une déclaration prématurée et inopportune au sujet d'une belligérance possible l'empêche de proposer des mesures en faveur d'une déclaration de neutralité possible.

"Mais ce n'est pas l'unique considération. Une mesure de ce genre (l'affirmation de notre droit à la neutralité) à l'heure actuelle serait une aide et un réconfort pour tout pays enclavé à attaquer les pays démocratiques ou le Royaume-Uni en particulier. Un tel pays en viendrait inévitablement à la conclusion, fondée ou non en logique, que le fait que nous cherchions dans la situation présente du monde à préserver le pouvoir juridique de déclarer notre neutralité, implique la décision arrêtée de garder la neutralité dans tout conflit que le pays en question pourrait déclencher. Ce serait une conclusion injustifiable, une conséquence désastreuse de la neutralité. Aucun pays n'a actuellement le droit de déclarer la guerre, et nous ne devrions avoir le moindre motif de compter qu'en cas d'une attaque contre le Royaume-Uni le Canada a décidé de rester à l'écart et est déterminé à ne pas prendre une part convenable au conflit, advenant que la lutte fut imposée à la métropole".

Et l'avis de M. Lapointe

M. Ernest Lapointe a été bien plus clair et plus précis. Détaillons du discours que le ministre a prononcé le 31 mars 1939 aux Communes les passages les plus significatifs: "Il y a toute la différence du monde entre le droit à la neutralité et

l'exercice de ce droit, entre le droit à la neutralité et une politique de neutralité. Le Canada, chacun le sait, a réalisé des progrès considérables dans sa marche vers l'état de nation. Il n'est plus une colonie autonome. Il est une nation du Commonwealth britannique..."

"Un dominion peut-il garder la neutralité, dans une guerre où sont engagés les autres membres du Commonwealth? La question n'a pas été définitivement résolue et les opinions diffèrent quant à la réponse. La plupart des auteurs qui font autorité affirment qu'un dominion ne pourrait rester neutre. Evidemment, il le pourrait, puisqu'un dominion peut faire ce qu'il lui plaît maintenant; mais cette façon d'agir entraînerait la sécession du Commonwealth. Les commentateurs s'expriment d'ordinaire en ce sens, se fondant sur la doctrine de l'indivisibilité de la couronne. Mais je dois dire que les avis ne sont pas unanimes. Certains spécialistes du droit constitutionnel prétendent que, dans les circonstances actuelles, la couronne est divisible. Cette opinion a cours surtout dans l'Afrique du Sud et dans l'Etat libre d'Irlande..."

M. Lapointe ne veut pas de la sécession du Commonwealth. Il par voie de conséquence, l'on peut dire qu'il ne veut pas de la neutralité, ainsi qu'en font foi les paroles suivantes du ministre (discours du 31 mars 1939): "Je lis dans le *Magazine Digest* du mois de janvier 1939, la traduction d'un article qui a paru dans le grand journal *Canadien*, de Paris, et qui porte la signature d'un des ministres de l'Austrie sous le nom de l'ancien chancelier von Schuschnigg, un confident de Schuschnigg, qui a donné des détails de la conversation qui eut lieu entre l'ancien chancelier et M. Hitler, lors de la fameuse entrevue de Berchtesgaden avant l'invasion de l'Autriche. Je citerai ces paroles que l'on trouve à la page 64:

"Hitler a parlé clairement du danger et de l'éventualité d'une guerre en Europe. Il a fait un bref exposé de la situation extérieure du Reich et de celle des autres Etats européens. Il est d'avis que l'Empire britannique est un colosse aux pieds d'argile. Les dominions ne prendraient pas part à une guerre de l'Empire. En cas de guerre, le démembrement de l'Empire est non seulement possible, mais extrêmement probable."

"J'ai dit, a ajouté M. Lapointe, que ce problème, ce dernier problème, serait résolu, et je dis au monde entier que le résolu de telle façon que le Commonwealth de nations britanniques résisterait à toutes les tentatives faites en vue de le briser. Si donc un dictateur quelconque a conçu l'idée que le Commonwealth britannique sera démembré, il fonde son projet sur une fausseté absolue". Le ministre avait dit, quelques instants auparavant: "Le Statut de Westminster n'a jamais été censé avoir pour objet de dissoudre le lien entre les nations du Commonwealth. Certes, il visait à renforcer et à maintenir ce lien qui est le principe de l'unité. J'ai développé cette question en de nombreuses occasions à la Chambre et j'ai affirmé que le Statut de Westminster, au lieu d'être un élément de division, était un facteur d'union, d'unité dans la liberté, sans laquelle aucune nation britannique ne peut exister ni progresser".

Les obstacles que voit M. Lapointe

Il est patent que M. Ernest Lapointe ne veut ni de la sécession du Commonwealth ni de la neutralité qui entraînerait la sécession. Le ministre de la Justice énumère tous les obstacles à notre neutralité: même statut national, le sujet britannique au Canada l'étant aussi en Grande-Bretagne; la préférence britannique; les mesures relatives à la marine marchande; la défense aux citoyens canadiens de s'engager dans les armées d'autres pays; le contrat intervenu entre le Canada et l'Angleterre accordant à cette dernière le privilège d'utiliser les bassins de radoub à Halifax et à Esquimaux. "Il est évident, d'ajouter le ministre, que dans les circonstances ce droit de neutralité est passablement dépourvu de

(Suite à la page 2)

L'actualité

Cessons d'armer, motorisons

Sauf de petites contingences, comme le manger, le boire, le vêtement, le logement, que la science n'est pas encore parvenue à supprimer et dont il faut tout de même continuer de tenir compte un peu, l'homme d'aujourd'hui vit d'une obsession, celle des armements, se meurt par l'impulsion, qui lui vient — paradoxale si l'on veut, mais c'est comme ça — d'une idée fixe, celle encore des armements. Primo vivere, deinde occideri, luer pour vivre, au moins être prêt à assurer sa vie selon cette formule. Ouvrez le journal de ce matin, même il pas besoin de vous donner tout de mal, dépliez seulement le journal, vous verrez, dès la première page, que le ministre de la Défense Nationale y occupe une place large et bonne, avec une fournée d'explications sur le mode que son gouvernement a choisi de fortifier des armes et des munitions de toutes sortes. Le Canada est à la page, précisément à la première page du Canada, on vient de le voir. Que s'offre l'occasion de la guerre, le pays ne sera pas au dépourvu pour saisir la mèche volante de ses cheveux. L'Occasion, on le sait depuis que le poète latin Ovide Naso l'a rencontrée et décrite, est une femme qui fuit les cheveux au vent, comme une automobile au volant d'une conduite-ouverte.

Saisissons cette occasion, que nous avons fait nôtre, par d'utopiques détours de parler de l'auto. En fait d'armement, n'est-ce pas le plus terrible, le plus fécond engin, que l'homme ait jamais inventé pour se détruire, se détruire soi-même et son semblable? Les anciens Grecs, des civilisés, en restaient au cheval de bois, instrument de ruse bien plus que de destruction. C'est passé de mode d'emprunter des moyens de guerre au charroux de foire. De notre temps, le général Gallieni a pensé aux taxis de la Marne; les tanks, Dieu merci, sont venus par la suite. Les sous-marins, quand ils ne subissent pas d'horribles panes, ne sont-ils pas les automobiles des profondeurs maritimes? Les avions blindés, que l'on fabrique maintenant en série, ne sont-ils pas des automobiles de l'air? Canons et mitrailleuses, tubes lance-flamme et lance-pas se montent sur chariots automobiles, tout se motorise, la cavalerie inclusive ment. L'on finira par recréer un cheval de Troie bimoteur ou trimoteur.

L'automobile, son principe de propulsion, appliqué à l'armement, à l'art de la guerre n'en fait pas un art d'agrément. L'automobile lui-même, dans le civil, est-il resté un art d'agrément? On en peut douter. On en doit douter. Des gens,

pour rouler dans une voiture à essence, en perdent le manger; ils n'en perdent pas toujours le boire, ce qui est dommage, car les accidents, paraît-il, et l'on n'a pas de misère à la croire, ne se comptent plus, qui sont occasionnés par des gens, sans conduite, qui se permettent de conduire après avoir bu, en trop grande quantité, des boissons alcoolisées et alcooliques. Les agences d'iles de sécurité, les gouvernements, les journaux ne cessent pas de mettre le public en garde contre pareil danger. Il ne faudrait pas dire que c'est peine perdue; mais leurs avertissements ne donnent pas tous les résultats qu'on en voudrait attendre.

Par lui-même, sans l'adjutant de l'alcôve sur la conduite et l'inconduite des chauffeurs, l'auto est pourtant déjà assez nocif. Ça n'est pas pour rien que les gens de guerre ont accepté d'y recourir comme agent de destruction. L'auto avait fait ses preuves dans le civil. Napoléon, dans toute la gloire de son règne guerrier, 18 ans et 10 mois exactement, avec toute l'Europe comme champs d'exercice, n'a pas fait autant de victimes que l'auto, dans une seule année, dans les seuls Etats-Unis d'Amérique. Un ingénieur militaire de ce pays, M. Le Roy T. Patton, a tenté à ce propos une étude de destruction comparée, une étude dont les conclusions sont parfaitement concluantes. Des statistiques compilées par le National Safety Council indiquent que, pour l'année 1935 seulement, l'automobile a tué, aux Etats-Unis, 37,000 personnes et qu'il a causé des blessures à 1,280,000 autres, soit au total 1,317,000 victimes en une seule année. C'est, d'après M. Patton, 632,000 victimes de plus que n'en ont faites les trente batailles napoléoniennes pendant une période de près de dix-neuf ans.

En lui donnant le temps qu'il faut, l'auto démontrera qu'il est odieux de le comparer à Napoléon comme agent de destruction. En maintenant ses accidents à la cadence de 1935, l'auto des Etats-Unis, en 18 ans et 10 mois, est capable de faire 24,000,000 de victimes, soit deux fois et demi la population entière du Canada.

Pourquoi le monde s'arme-t-il jusqu'aux dents? Il suffirait de laisser le champs libre aux activités de l'automobile. Que si l'on veut accélérer la destruction, l'on organise au plus tôt la ligne d'interférence des chauffeurs. Motorisation et inconduite dans la conduite, c'en serait assez pour résoudre partout le problème du surpeuplement.

Albert ALAIN

En page 7 :
Le Collège d'Edmonton — Vingt-cinq ans d'existence, par le R. P. Gariépy, S.J.

Bloc-notes

Régions cela tout de suite

On a filmé tous les détails du séjour des souverains au pays. C'est un document précieux pour l'histoire. Ce sera probablement un grand succès de curiosité.

Naturellement, il faudra choisir dans l'ensemble des textes: la matière est trop riche, trop abondante. Mais une chose doit être tout de suite réglée, fixée. Il ne faut point qu'on supprime les textes qui établissent que le Roi et la Reine ont parlé français, qu'ils ont tenu compte de l'existence du fait français. Il est singulier, il pourrait paraître absurde qu'on soit obligé de présenter une telle observation; mais nous sommes payés pour être prudents.

Certains des premiers films publics, faisaient abstraction du fait français, mutilaient la matière authentique pour en supprimer les traces. Notre jeune camarade Maurice Huot a, dès la première heure, dénoncé cette solisse.

Il ne faut point qu'elle se répète. Mais pour qu'elle ne se répète pas, il importe peut-être que tous ceux qui le peuvent formulent d'avance une mise en garde.

On ne sait jamais ce qui peut passer par la tête de certains gens.

Dans le nord de l'Outaouais

La Société d'Histoire régionale du Nord de l'Outaouais a débuté par un coup de maître: la publication d'un copieux volume, riche de textes et d'illustrations, sur tout le pays qui fait l'objet particulier de ses études. C'est l'une des œuvres les plus remarquables qui aient été publiées chez nous dans ce genre.

La Société a le très grand mérite de ne pas se reposer sur ces magnifiques lauriers. Elle poursuit son œuvre. Elle suscite des travaux nouveaux, elle en assurera la publication. Elle essaiera en même temps de provoquer la pose de plaques historiques, d'assurer la constitution d'un musée régional. L'un de ses membres, instituteur, exposait dimanche tout un plan d'enseignement de la géographie et de l'histoire locales. Ainsi l'enfant apprendra à connaître son petit pays. De là sa curiosité se portera au loin. Du reste, il est impossible d'étudier un coin quelconque de pays sans que l'esprit se porte beaucoup plus loin. La géographie locale se rattache à l'ensemble de la géographie du pays, puis de l'univers. Il en est de même de l'histoire. Ces aieux viennent de quelque part. D'une paroisse ancienne, ou de la France. Ils se sont établis dans la région pour tel ou tel motif. Certains ont dû s'en éloigner. Pourquoi? Pour des raisons personnelles, peut-être, mais pour des raisons d'ordre gé-

CALENDRIER

Demain: JEUDI, 22 juin 1939
 Saint-Paulin, évêque et confesseur
 Lever du soleil, 4 h. 11.
 Coucher du soleil, 7 h. 51.
 Lever de la lune, 10 h. 21.
 Coucher de la lune, 11 h. 18.
 Pleine lune, le 1er, à 10 h. 11 m. du soir.
 Dernier quartier, le 9, à 11 h. 7 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 17, à 8 h. 37 m. du matin.
 Premier quartier, le 25, à 11 h. 35 m. du soir.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET CHAUD

MAXIMUM ET MINIMUM
 Aujourd'hui maximum 74.
 Minimum aujourd'hui 52.
 Mêmes dates l'an dernier 72.
 BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.80, 11 h. a.m. 29.85, Midi: 29.82.

Chiffres fournis par
 Mme L.-P. de Meulé, 7831 rue Saint-Denis,
 Montréal.

Le blocus

L'évacuation des concessions à Tien-Tsin

Un premier contingent d'une centaine de femmes et d'enfants britanniques a quitté la concession, hier soir — Environ 900 autres femmes et enfants des deux concessions doivent être évacués incessamment — On dit, dans les cercles militaires et diplomatiques japonais, que le Japon va insister d'abord sur "l'ajustement général" de ses relations avec la Grande-Bretagne — Le lait et la nourriture fraîche manquent dans la colonie isolée

Tien-Tsin, 21 (A.P.) — La crise de Tien-Tsin est à la huitième journée et la concession britannique locale subit toujours les effets du blocus sévère auquel l'a soumise le Japon. Il semble que du côté des Britanniques comme de celui des Japonais on est bien déterminé à rester sur ses positions et à user de patience.

D'après un rapport officiel britannique l'on a commencé l'évacuation de 1,000 femmes et enfants des concessions étrangères de Tien-Tsin "en vue d'une période indéfinie de résistance" de la part des hommes restés dans la concession.

Les autorités militaires et diplomatiques japonaises indiquent, d'autre part, qu'elles attendent "des offres britanniques pour mettre fin à la situation tendue actuelle". Ces autorités ne disent pas cependant qu'elles espèrent obtenir en plus des offres déjà faites par la Grande-Bretagne, entre autres celle de discuter calmement le cas de quatre prétendus assassins chinois réfugiés dans la concession britannique. On sait que c'est précisément le refus des autorités britanniques de remettre les quatre Chinois, sans preuve de leur culpabilité, aux mains des Japonais, qui a provoqué officiellement le blocus mis en vigueur par le Japon, le 14 juin dernier.

Premier contingent de réfugiés

Un premier contingent de femmes et d'enfants britanniques, comprenant environ une centaine de personnes, s'est mis en route de Tien-Tsin pour gagner les places et villes d'été de la région de Peïtchi, sur la côte-nord de la Chine, où ils devaient d'ailleurs se rendre lorsque le blocus les a surpris et les a empêchés de quitter Tien-Tsin. Le voyage des réfugiés est d'environ 200 milles. En route d'abord pour Tangkou, le bateau portant les réfugiés est passé sans être inquiété le moins du monde en face des quais où les Japonais ordonnent d'ordinaire à tous les navires d'arrêter pour être fouillés.

Des infirmières et un détachement de l'infanterie légère Durham escortaient les réfugiés. Il n'y eut pas d'adieux pénibles car tous semblaient enchantés de quitter Tien-Tsin.

Les maris et pères restés dans la concession britannique pensent qu'il leur sera plus facile d'avoir soin d'eux-mêmes en sachant leurs familles en lieu sûr hors de Tien-Tsin. Jusqu'ici pour la colonie isolée par le blocus, le plus grave inconvénient a été le manque de lait et de nourriture fraîche. La concession britannique a une population de 1,500 personnes, y compris 21 Canadiens.

Les exigences du Japon se précisent

Des officiers militaires et des diplomates japonais réitérent que la remise éventuelle aux mains des Japonais des quatre accusés chinois réfugiés dans la concession anglaise "ne serait pas suffisante pour faire cesser le blocus" et que le Japon insistera d'abord sur "un ajustement général des relations entre la Grande-Bretagne et le Japon".

On a peu d'espoir

Des observateurs indépendants croient que les points de vue de la Grande-Bretagne et ceux du Japon continuent de diverger tellement qu'il reste peu d'espoir de négociations ou d'amélioration dans la situation actuelle.

Tokio nie ces outrages

Un porte-parole du ministère japonais des Affaires étrangères à Tokyo a nié le bien-fondé des accusations à l'effet que trois Britanniques auraient été dépossédés de leurs vêtements et victimes d'outrages graves, aux barrières érigées en face des concessions britanniques et fran-

Journées de droit civil

Au mois d'août à Québec et à Montréal — Plusieurs juristes français et belges y assisteront

La mission Maria Chapdelaine

Plusieurs juristes de langue française assisteront aux journées de droit civil de l'Association Henri Capitant à Québec et à Montréal au mois d'août. Dans des lettres à M. le Juge Edouard Fabre-Surveyer, de la Cour supérieure de Montréal, Me Xavier Janne, de Verviers, Belgique, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Liège et ancien bâtonnier, annonce que Me Charpentier, Me J. Hamel et Georges Ripert, juristes français, et que les juristes belges Collignon, Josseau, Boury, Mombry ainsi que lui-même viendront au Canada au mois d'août pour participer aux réunions de l'Association Henri Capitant.

Ces réunions se tiendront les 21 et 22 août à Québec, puis les 24 et 25 août à Montréal. Le 23, les distingués juristes feront le voyage de Québec à Montréal en auto et seront aux Trois-Rivières, le midi, les hôtes du Barreau trifluvien.

A l'exception de Me Charpentier, qui arrivera plus tôt pour assister au congrès de la Canadian Bar Association, les juristes français et belges et d'autres arriveront par le même paquebot que la mission française Maria Chapdelaine: l'Empress of Australia.

On sait déjà que l'écrivain Jacques de Lacretelle représentera l'Académie française dans cette mission. Ce matin même, M. Gabriel-Louis Jaray, secrétaire du Comité France-Amérique et du Comité des Amis de Maria Chapdelaine de Paris, a communiqué par radiogramme avec le président de la Société canadienne des Amis de Maria Chapdelaine, M. le Juge Edouard Fabre-Surveyer, à propos de la représentation de l'Académie dans la mission. On s'attend que cette Académie, qui a à sa tête le baron Seillière, désignera également l'un de ses membres à faire partie du groupe officiel de Français qui iront visiter la région du lac Saint-Jean, qui a inspiré Maria Chapdelaine à Louis Hébert. L'année 1939 marque le vingt-cinquième anniversaire de la publication de ce récit, en feuilleton, dans le journal le Temps.

Dans cette dernière délégation, il y aura M. le Juge de Lévis-Moreau, président des Amis de Maria Chapdelaine de Paris; M. Jacques Chastanay, du journal le Temps, le marquis de Montcalm, Gabriel-Louis Jaray et autres.

Les deux missions quitteront Québec à bord de l'Empress of Australia, le yacht royal du mois de mai, le 12 août et arriveront à Québec le 19 suivant. Les deux missions passeront la journée à Québec, visiteront la ville et l'île d'Orléans. Le 22 août elles se séparent: la mission Maria Chapdelaine prend la route du lac Saint-Jean par la Malbaie, Saint-Siméon, Petit Saguenay, Baginville et Chicoutimi, Péribonka, en auto, pendant que le groupe des juristes tient ses séances de droit civil à Québec, puis les poursuit à Montréal. La mission hémioniste assistera, selon toute probabilité, à l'aposition d'une plaque de la Commission des monuments historiques sur le musée Louis-Hébert, à Péribonka. Au retour, elle s'arrêtera dans le parc des Laurentides pour se reposer et taquiner la truite de ces lacs profonds et tranquilles.

Le 29 août, les deux missions se rejoignent à Montréal. Elles vont à Ottawa le 31 et sont reçues par le ministre de France au Canada, M. le comte de Dampierre. Le 1er septembre, elles quittent Montréal pour les États-Unis, faisant halte à l'île-aux-Bois, à Ticonderoga et arrivent à New-York le soir du 2 septembre où elles se rembarquent pour la France à bord du Champlain après avoir visité l'exposition mondiale.

Congrès de la langue française

Cependant, on s'attend que quelques membres des deux missions, notamment les délégués des académies, prolongent leur séjour à New-York ou reviennent au Canada dans l'inter valle, et participent, du 18 au 22 septembre, au congrès de la langue française qui va se tenir en la métropole américaine sous le patronage de la Fédération de l'Alliance française aux États-Unis et au Canada. Ce sera le septième congrès du genre. Il se déroulera dans le pavillon français de l'exposition. M. Pierre Bédard, directeur de l'Institut français et secrétaire général de la Fédération de l'Alliance, fait des démarches pour obtenir des académies leur représentation officielle à ce congrès.

Le cinéma

Le premier ministre a reçu ce matin une délégation du comité de Verdun, présidée par M. P.-A. Lafleur, député du comté. Le maire Wilson et les avocats de la ville étaient présents.

Ottawa et le chômage

Les délégués étaient venus rencontrer le premier ministre au sujet des problèmes du chômage. Ils se sont déclarés très satisfaits de ce que nous avons fait pour Verdun, a déclaré M. Duplessis, et nous ont soumis d'autres projets. Le leur a dit qu'en matière de chômage, Ottawa n'avait pas fait son devoir. Les autorités fédérales passent leur temps à envoyer des lettres quand les chômeurs manquent de tout. Nous avons multiplié nos démarches à Ottawa pour demander plus de pouvoir central de prendre ses responsabilités et il s'est toujours esquivé avec des faux-fuyants.

Le désastre du "Squalus"

Portsmouth, N.-H., 21 (AP) — L'officier William Doyle a corroboré aujourd'hui le témoignage du lieutenant Oliver Naquin, commandant du sous-marin Squalus, à l'effet que les officiers en charge des compartiments d'avant et d'arrière avaient fait rapport que le vaisseau était prêt à plonger, immédiatement avant sa plongée fatale, du 23 mai.

Doyle, qui était officier exécutif et officier de plongée du Squalus, a dit que le lieutenant John Nichols, en charge du compartiment d'avant, et l'enseigne Joseph Patterson, en charge de la section arrière, ont fait rapport que le sous-marin était prêt pour la plongée juste avant que ne fût donné le signal qui envoya 26 membres de l'équipage à la mort dans 240 pieds d'eau.

Climatisation

On a commencé ce matin au Parlement des travaux préliminaires en vue de la restauration de la salle de l'Assemblée législative. On mettra un peu de peinture fraîche et on installera un système d'air climatisé avant la prochaine session. C'est du moins ce que nous a déclaré ce matin M. J. Bourque, ministre des Travaux publics.

L'anniversaire de Scapa Flow

Berlin, 21 (C. P.-Havas). — Tous les vaisseaux de la marine de guerre allemande ont aboré aujourd'hui le vieux enseignement allemand impérial, en commémoration du 20ème anniversaire du coulage de la flotte de haute mer à Scapa Flow.

Le projet d'accord commercial germano-russe

Berlin, 21 (A.P.) — Les diplomates et experts commerciaux allemands travaillaient activement, aujourd'hui, à mettre le dernier point à une formule qui, espèrent-ils, sera susceptible de rendre possible un projet d'accord commercial avec Moscou qui a déjà subi deux échecs.

Le comte Friedrich von Shulenberg, ambassadeur allemand en Russie, vient de passer une semaine à Berlin afin de savoir de son gouvernement jusqu'où il peut aller dans les négociations en cours avec les Soviétiques, lorsqu'il sera de retour à Moscou.

M. von Shulenberg, qui a fait un rapport de sa mission auprès des Soviétiques, a dit aujourd'hui qu'il espérait pouvoir retourner à Moscou d'ici une dizaine de jours. S'il juge possible de procéder rapidement vers la conclusion d'un traité de commerce, ajoute-t-il, il repartira probablement pour le pays des Soviétiques, accompagné d'une délégation commerciale allemande qui travaillera de concert avec lui pour fixer les derniers détails de l'accord germano-russe projeté.

Les appels au Conseil privé

L'attitude de la province de Québec

Québec, 21 (D.N.C.) — La province de Québec est en faveur du maintien des appels au Conseil privé en matière constitutionnelle, a déclaré ce matin M. Duplessis, en réponse aux questions que lui posaient les journalistes au sujet de cette question actuellement en litige. Nous allons attendre le jugement de la Cour suprême, poursuit-il le premier ministre, et nous prendrons ensuite une attitude conforme aux meilleurs intérêts de la province et à son autonomie à laquelle nous tenons.

La province de Québec est absolument opposée à toute tentative et à toute méthode de centralisation qui pourraient être adoptées par l'importation quel gouvernement fédéral, quelles que soient ses couleurs politiques.

Interrogé au sujet des élections, M. Duplessis n'a voulu donner aucune précision. A la question directe: "Aurons-nous des élections?", le premier ministre répondit: "Demandez-le à M. King".

Il paraît que nous aurons des élections fédérales en octobre. — Quant à nous, nous ne ferons certainement pas d'élections en octobre.

Avant, peut-être? — Nous avons déjà eu des élections avant octobre, conclut en souriant M. Duplessis.

Echange de lots — Interrogé au sujet du projet d'échange de lots entre le gouvernement et la compagnie Breakey, dans les comtés de Beauce et Frontenac, le premier ministre a déclaré que les grandes lignes de l'entente ont été conclues à la demande de M. Patrice Tardif, député de Frontenac, et M. Emile Perron, député de Beauce. "Nous avons agrandi considérablement le domaine de la colonisation", déclara le premier ministre, et nous continuerons d'agir ainsi partout où la chose sera possible.

Délégation de Verdun — Le premier ministre a reçu ce matin une délégation du comité de Verdun, présidée par M. P.-A. Lafleur, député du comté. Le maire Wilson et les avocats de la ville étaient présents.

Ottawa et le chômage — Les délégués étaient venus rencontrer le premier ministre au sujet des problèmes du chômage. Ils se sont déclarés très satisfaits de ce que nous avons fait pour Verdun, a déclaré M. Duplessis, et nous ont soumis d'autres projets. Le leur a dit qu'en matière de chômage, Ottawa n'avait pas fait son devoir. Les autorités fédérales passent leur temps à envoyer des lettres quand les chômeurs manquent de tout. Nous avons multiplié nos démarches à Ottawa pour demander plus de pouvoir central de prendre ses responsabilités et il s'est toujours esquivé avec des faux-fuyants.

Le désastre du "Squalus" — Portsmouth, N.-H., 21 (AP) — L'officier William Doyle a corroboré aujourd'hui le témoignage du lieutenant Oliver Naquin, commandant du sous-marin Squalus, à l'effet que les officiers en charge des compartiments d'avant et d'arrière avaient fait rapport que le vaisseau était prêt à plonger, immédiatement avant sa plongée fatale, du 23 mai.

Doyle, qui était officier exécutif et officier de plongée du Squalus, a dit que le lieutenant John Nichols, en charge du compartiment d'avant, et l'enseigne Joseph Patterson, en charge de la section arrière, ont fait rapport que le sous-marin était prêt pour la plongée juste avant que ne fût donné le signal qui envoya 26 membres de l'équipage à la mort dans 240 pieds d'eau.

Climatisation — On a commencé ce matin au Parlement des travaux préliminaires en vue de la restauration de la salle de l'Assemblée législative. On mettra un peu de peinture fraîche et on installera un système d'air climatisé avant la prochaine session. C'est du moins ce que nous a déclaré ce matin M. J. Bourque, ministre des Travaux publics.

L'anniversaire de Scapa Flow — Berlin, 21 (C. P.-Havas). — Tous les vaisseaux de la marine de guerre allemande ont aboré aujourd'hui le vieux enseignement allemand impérial, en commémoration du 20ème anniversaire du coulage de la flotte de haute mer à Scapa Flow.

Londres offre un compromis aux Soviétiques

Importante entrevue avec le commissaire Molotoff cet après-midi — Ce compromis ferait tomber la dernière objection soulevée par les Russes

Moscou, 21 (A.P.) — Les négociateurs britanniques et français auprès de Moscou ont pris leurs dispositions pour avoir une entrevue, tard cet après-midi, avec le commissaire des Affaires étrangères Molotoff, relativement au projet d'alliance mutuelle anglo-franco-russe. On assure que les négociateurs anglais et français ont reçu des instructions de leurs gouvernements respectifs à la Russie soviétique et de faire tomber les dernières objections qui empêchent celle-ci de participer au pacte d'alliance mutuelle tripartite.

La rencontre des diplomates des trois puissances aura lieu au Kremlin. Ce sera la troisième depuis l'arrivée de M. William Strang que le Foreign Office a envoyé spécialement à Moscou pour hâter les négociations. M. Molotoff rencontrera, outre M. Strang, sir William Seeds et M. Paul-Emile Naggiar, respectivement ambassadeurs de la Grande-Bretagne et de la France en Russie soviétique.

On comprend que les nouvelles instructions envoyées par Londres et Paris à leurs négociateurs contiennent un compromis quant aux garanties à accorder à la Russie au sujet de ses trois voisins de la Baltique, garanties qui étaient considérées jusqu'ici comme le principal obstacle à l'acquiescement de Moscou à l'alliance.

Ce que pensent les diplomates

Moscou, 21 (A.P.) — Dans les cercles diplomatiques on dit, aujourd'hui, que tout projet de coopération anglo-franco-russe en Extrême-Orient entraînerait vraisemblablement une assistance mutuelle pour la défense des intérêts des trois pays signataires plutôt que la garantie des frontières de la Russie.

Les diplomates rappellent que les Soviétiques ont démenti, une nouvelle par dans des journaux allemands à l'effet que le principal obstacle à la conclusion de l'alliance tripartite était l'insistance mise par la Russie à exiger la garantie de ses frontières de l'Extrême-Orient.

Le premier ministre ne fait aucune allusion aux sanctions économiques possibles contre le Japon et se contente de donner, sans commentaires, un résumé des informations qu'il a reçues d'Extrême-Orient depuis le début de la crise — La réponse du Japon se fait toujours attendre

Londres, 21 (Cable de la C.P.) — Le premier ministre Chamberlain a fait, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, une déclaration, approuvée au préalable par les membres du cabinet, sur la situation en Extrême-Orient, particulièrement en ce qui a trait au blocus auquel le Japon soumet, depuis huit jours, la concession britannique de Tien-Tsin.

Le premier ministre ne fait aucune allusion aux mesures que le gouvernement britannique pourra prendre si le blocus se continue indéfiniment. Cette question a cependant été discutée à la séance du cabinet qui avait eu lieu un peu plus tôt, et au cours de laquelle les ministres ont étudié les derniers rapports sur Tien-Tsin, Swatou, Kuangsou et les autres points dangereux de la côte de Chine.

Pas de sanctions économiques — D'autre part, on rapporte officiellement que le gouvernement britannique a décidé de renoncer à décréter des sanctions économiques contre le Japon tant que le blocus de Tien-Tsin demeurera local.

Texte de la déclaration — Voici la déclaration du premier ministre: "Les restrictions du blocus sont demeurées les mêmes. Quatre sujets britanniques ont été fouillés et fouettés mais le dernier télégramme reçu du consul général de Sa Majesté ne fait mention d'aucun autre incident.

"L'agence officielle d'information japonaise a annoncé que la clôture de fil barbelé qui encercle les concessions britannique et française serait chargée d'électricité à partir de la fin de la soirée du 19 juin.

"Pour ce qui regarde l'approvisionnement, il y a dans la concession britannique d'amples réserves de farine et de riz. Les arrivées de vivres périssables dans la concession demeurent spasmodiques et beaucoup en-dessous de la normale. Il semble ne pas y avoir de ban sur les vivres qui entrent dans la concession mais les autorités japonaises soutiennent que certains produits tels que les légumes doivent être inspectés aux barrières, et cela cause un retard considérable.

"Pour ce qui est de l'exportation des produits, elle s'est considérablement améliorée et les navires qui se servent de la rivière n'ont pas été arrêtés dernièrement par les autorités militaires japonaises.

"Nombre d'incidents qui ont marqué la mise en vigueur du blocus ont été signalés par l'ambassadeur de Sa Majesté à Tokyo au ministre japonais des Affaires étrangères qui a promis d'ordonner des enquêtes sur chacun des cas de destruction ou de mauvais traitements signalés à son attention.

Le premier ministre ne fait aucune allusion aux sanctions économiques possibles contre le Japon et se contente de donner, sans commentaires, un résumé des informations qu'il a reçues d'Extrême-Orient depuis le début de la crise — La réponse du Japon se fait toujours attendre

Londres, 21 (Cable de la C.P.) — Le premier ministre Chamberlain a fait, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, une déclaration, approuvée au préalable par les membres du cabinet, sur la situation en Extrême-Orient, particulièrement en ce qui a trait au blocus auquel le Japon soumet, depuis huit jours, la concession britannique de Tien-Tsin.

Le premier ministre ne fait aucune allusion aux mesures que le gouvernement britannique pourra prendre si le blocus se continue indéfiniment. Cette question a cependant été discutée à la séance du cabinet qui avait eu lieu un peu plus tôt, et au cours de laquelle les ministres ont étudié les derniers rapports sur Tien-Tsin, Swatou, Kuangsou et les autres points dangereux de la côte de Chine.

Pas de sanctions économiques — D'autre part, on rapporte officiellement que le gouvernement britannique a décidé de renoncer à décréter des sanctions économiques contre le Japon tant que le blocus de Tien-Tsin demeurera local.

Texte de la déclaration — Voici la déclaration du premier ministre: "Les restrictions du blocus sont demeurées les mêmes. Quatre sujets britanniques ont été fouillés et fouettés mais le dernier télégramme reçu du consul général de Sa Majesté ne fait mention d'aucun autre incident.

"L'agence officielle d'information japonaise a annoncé que la clôture de fil barbelé qui encercle les concessions britannique et française serait chargée d'électricité à partir de la fin de la soirée du 19 juin.

"Pour ce qui regarde l'approvisionnement, il y a dans la concession britannique d'amples réserves de farine et de riz. Les arrivées de vivres périssables dans la concession demeurent spasmodiques et beaucoup en-dessous de la normale. Il semble ne pas y avoir de ban sur les vivres qui entrent dans la concession mais les autorités japonaises soutiennent que certains produits tels que les légumes doivent être inspectés aux barrières, et cela cause un retard considérable.

"Pour ce qui est de l'exportation des produits, elle s'est considérablement améliorée et les navires qui se servent de la rivière n'ont pas été arrêtés dernièrement par les autorités militaires japonaises.

"Nombre d'incidents qui ont marqué la mise en vigueur du blocus ont été signalés par l'ambassadeur de Sa Majesté à Tokyo au ministre japonais des Affaires étrangères qui a promis d'ordonner des enquêtes sur chacun des cas de destruction ou de mauvais traitements signalés à son attention.

Le premier ministre ne fait aucune allusion aux sanctions économiques possibles contre le Japon et se contente de donner, sans commentaires, un résumé des informations qu'il a reçues d'Extrême-Orient depuis le début de la crise — La réponse du Japon se fait toujours attendre

Londres, 21 (Cable de la C.P.) — Le premier ministre Chamberlain a fait, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, une déclaration, approuvée au préalable par les membres du cabinet, sur la situation en Extrême-Orient, particulièrement en ce qui a trait au blocus auquel le Japon soumet, depuis huit jours, la concession britannique de Tien-Tsin.

Le premier ministre ne fait aucune allusion aux mesures que le gouvernement britannique pourra prendre si le blocus se continue indéfiniment. Cette question a cependant été discutée à la séance du cabinet qui avait eu lieu un peu plus tôt, et au cours de laquelle les ministres ont étudié les derniers rapports sur Tien-Tsin, Swatou, Kuangsou et les autres points dangereux de la côte de Chine.

Pas de sanctions économiques — D'autre part, on rapporte officiellement que le gouvernement britannique a décidé de renoncer à décréter des sanctions économiques contre le Japon tant que le blocus de Tien-Tsin demeurera local.

Texte de la déclaration — Voici la déclaration du premier ministre: "Les restrictions du blocus sont demeurées les mêmes. Quatre sujets britanniques ont été fouillés et fouettés mais le dernier télégramme reçu du consul général de Sa Majesté ne fait mention d'aucun autre incident.

"L'agence officielle d'information japonaise a annoncé que la clôture de fil barbelé qui encercle les concessions britannique et française serait chargée d'électricité à partir de la fin de la soirée du 19 juin.

"Pour ce qui regarde l'approvisionnement, il y a dans la concession britannique d'amples réserves de farine et de riz. Les arrivées de vivres périssables dans la concession demeurent spasmodiques et beaucoup en-dessous de la normale. Il semble ne pas y avoir de ban sur les vivres qui entrent dans la concession mais les autorités japonaises soutiennent que certains produits tels que les légumes doivent être inspectés aux barrières, et cela cause un retard considérable.

"... Ce livre si plein, si hardi ..."

(Lionel Groulx)

Le "Canada d'aujourd'hui", du professeur F.-R. Scott

C'est par ces mots que M. l'abbé Lionel Groulx clôt, dans la livraison de juin de l'"Action Nationale", une étude critique du récent livre de M. le professeur F. R. Scott, le "Canada d'aujourd'hui", traduction française intégrale de la deuxième édition de "Canada today", paru il y a quelques mois.

Après avoir parlé d'un "livre aussi dense", noté le caractère réaliste et objectif des analyses que fait M. Scott de la situation du Canada en maints domaines, M. l'abbé Groulx écrit: "N'était le sujet si angissant, avec quel plaisir on lirait les chapitres consacrés par M. Scott à notre politique militaire, les plus nets de l'ouvrage... D'une main vigoureuse, il balaye tous les épouvantails des impérialistes et des "participationnistes", épouvantails d'agressions possibles du côté de l'Asie ou du côté de l'Europe, épouvantails ou prétextes d'un commerce en péril... Si M. Scott l'avait osé, il aurait pu écrire qu'à l'heure actuelle le Canada ne compte qu'un véritable agresseur: l'impérialisme anglais".

Vers la fin de son étude, concise mais fouillée, du livre de M. Scott, l'abbé Groulx conclut: "En écrivant son ouvrage, M. Scott a pu se rendre compte combien il est peu éloigné de la plupart des points de vue canadiens-français, et dire que ce livre est tel" qu'on en souhaiterait de cette sorte en langue française".

Paru en français aux éditions du "Devoir", un volume grand format, beau papier, de plus de 200 pages, avec table et index analytique et quelques diagrammes, le volume se vend \$1. l'unité franco, à notre service de librairie, ainsi que dans les bonnes librairies de la province.

Québec et ses cinémas fermés

Québec, 21 (C.P.) — Pour remédier à la fermeture des cinémas à Québec, fermeture qui dure depuis quelques semaines déjà, en raison de la nouvelle taxe d'impôts de 10 pour cent imposée par la ville, le conseil général des syndicats catholiques a suggéré l'établissement d'un cinéma municipal. Ceux qui ont fait cette suggestion ont approuvé la ville d'avoir augmenté la taxe d'amusements et déclaré qu'ayant son cinéma municipal, la ville de Québec serait en mesure de donner de "bons films" au public.

Les autorités de la ville et les exhibiteurs de films ont conféré hier soir, en vue d'en venir à une entente. Les exhibiteurs ont demandé que la taxe soit levée d'ici au quinze septembre, et cette mesure a été prise en considération, par les autorités de la ville. Québec est actuellement privé de onze cinémas de par la fermeture décrétée par les propriétaires, le 10 juin dernier.

EN VACANCES

faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine	20
2 semaines	35
3 semaines	50
1 mois	60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etats-Unis

1 semaine	25
1 mois	75
3 mois	2.00

Faire mandat par chèque ou par mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

On n'accepte pas d'abonnements par téléphone.



RADIO-GAZETTE

Mercredi, 21 juin

Radio-États-Unis

WEAF — 454.5 mètres — 660 kilocycles

9.30 p.m. Concert d'orchestre — Sylvia Bremer, soprano.
10.00 p.m. Science musicale.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m. Jan Mazzyk; Ruth Mitchell, auteur.

Radio-Canada

Concert symphonique

Le concert symphonique du mercredi, 21, sera diffusé par exception, et sera donné par le chœur de Mont-Royal, au lieu du Forum. Radio-Canada diffusera la première partie de ce concert, ce qui s'entend de 9 h. 30 à 9 h. 45 du soir.

Paul Stashevitch occupera le pupitre de chef d'orchestre. Le chœur de Mont-Royal, habitué des États-Unis depuis 1924, en Amérique, il a dirigé nombre de concerts symphoniques dont l'un, en 1938, à Montréal. Il s'est également fait entendre en concert tantôt comme pianiste tantôt comme violoniste.

Voici les œuvres que les radiophiles entendront: Oboen (ouverture), de Weber; Symphonie inachevée, de Schubert; L'enchanteur de Babilone, de Liszt; et la Première symphonie de Beethoven.

Lieder

Mlle Germaine Lebel, soprano, et Mlle Françoise d'Amour, à leur concert à Radio-Canada, le mercredi, 21, à 9 h. 45 du soir, feront entendre des airs de Brahms et de Wolf.

Le lied, du nom allemand qui désigne chanson, air, balade, est une petite composition vocale à laquelle Schubert a donné sa forme actuelle. Il y a toutes sortes de lieder: le lied religieux, le lied patriotique, le lied sentimental, etc. Le répertoire du lied est ainsi considérable.

Récital de Paul-Émile Corbeil

Le poste CKAC présentera ce soir à ses auditeurs un programme spécial mettant en vedette Paul-Émile Corbeil, baryton. M. Corbeil, qui est maintenant à Québec, a récemment été en tournée à Montréal. Le poste CKAC n'a pas voulu laisser passer inaperçu le séjour dans la métropole de cet artiste montpénien. Voici les détails de cette émission:

« Dans le vieux coffre de bois blanc, Henri Boissac, comme la nuit, comme la mer, Carl Bohm; Les Vieilles de chez nous, Henri Boissac; Le Chardonneret, Pauline; Le Filibustier, Alex. Georges.

Comme on le sait, M. Corbeil est maintenant directeur des programmes au poste CJBQ, Rimouski.

Jeudi, 22 juin

Ondes courtes

Radio-France

Station Paris-Montreal — sur 25 mètres 24 et sur 25 mètres 45

7.30 p.m. Concert de musique de chambre, informations en français; cours coloniaux; cours de langues; musique enregistrée.

10.00 p.m. Informations en anglais; causerie en anglais; musique enregistrée; informations en allemand.

Radio-Italie

Station 280. Rome — sur 31 mètres 13

7.30 p.m. Nouvelles en anglais; sélection d'opéra de Mozart et Wagner; causerie musicale; nouvelles en italien.

Radio-États-Unis

WEAF — 454.5 mètres — 660 kilocycles

7.15 p.m. Variétés vocales.
8.00 p.m. Orchestre Rudy Vallee.
9.00 p.m. Good news of 1938.
10.00 p.m. Music-hall Kraft.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

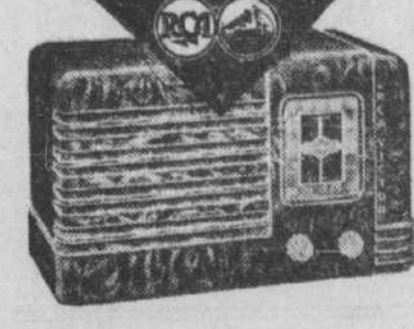
6.05 p.m. Première traversée du Mauretania vers l'Amérique.
7.45 p.m. Concert de la Fanfare Goldmen.

Seulement

\$14.95

POUR LE PETIT RADIO DE GRANDE REPUTATION LE PETIT NIPPER

RCA Victor



Maintenant, tout le monde peut se procurer un radio pour leur usage personnel

Complet jusqu'à dans les moindres détails. Ce radio RCA Victor a un prix remarquablement bas vous offre une opération de qualité et une tonalité si brillante que vous pouvez maintenant vous procurer à bas prix un radio pour chaque pièce de votre maison. Puissant superhétérodyne de 5 lampes. Bande de postes ordinaires. Raccordement Victrola.

Complet jusqu'à dans les moindres détails. Ce radio RCA Victor a un prix remarquablement bas vous offre une opération de qualité et une tonalité si brillante que vous pouvez maintenant vous procurer à bas prix un radio pour chaque pièce de votre maison. Puissant superhétérodyne de 5 lampes. Bande de postes ordinaires. Raccordement Victrola.

Complet jusqu'à dans les moindres détails. Ce radio RCA Victor a un prix remarquablement bas vous offre une opération de qualité et une tonalité si brillante que vous pouvez maintenant vous procurer à bas prix un radio pour chaque pièce de votre maison. Puissant superhétérodyne de 5 lampes. Bande de postes ordinaires. Raccordement Victrola.

Complet jusqu'à dans les moindres détails. Ce radio RCA Victor a un prix remarquablement bas vous offre une opération de qualité et une tonalité si brillante que vous pouvez maintenant vous procurer à bas prix un radio pour chaque pièce de votre maison. Puissant superhétérodyne de 5 lampes. Bande de postes ordinaires. Raccordement Victrola.

Complet jusqu'à dans les moindres détails. Ce radio RCA Victor a un prix remarquablement bas vous offre une opération de qualité et une tonalité si brillante que vous pouvez maintenant vous procurer à bas prix un radio pour chaque pièce de votre maison. Puissant superhétérodyne de 5 lampes. Bande de postes ordinaires. Raccordement Victrola.

Complet jusqu'à dans les moindres détails. Ce radio RCA Victor a un prix remarquablement bas vous offre une opération de qualité et une tonalité si brillante que vous pouvez maintenant vous procurer à bas prix un radio pour chaque pièce de votre maison. Puissant superhétérodyne de 5 lampes. Bande de postes ordinaires. Raccordement Victrola.

Radio-Canada

Le Trio lyrique

Le Trio Lyrique — Anna Malenfant, contralto; Jules Jacob, ténor; Lionel Dausanis, baryton. Au concert du jeudi, 22, à 7 h. 30 du soir, à Radio-Canada, deux chanteurs harmonisés, l'un par Alfred Leibel, l'autre par Lionel Dausanis. Voici le programme: Le Cœur de ma Mère, de Darius; Ça fait boum dans mon cœur, de Georges Selers; J'ai cueilli la belle rose, air de Laiberte; O Cœur qui Singes, Maiden Fair, de Rachmaninoff; et Abouette, air de Dausanis.

Sommaire

MERCREDI, 21 JUIN

CBF — 329.7 mètres — 910 kilocycles

4.00 Les chefs-d'œuvre de la musique.
4.15 La chronique parlée sur les programmes de la soirée et d'intermède musical.
5.15 Récital de chant: Gustave Longtin, ténor.
5.30 Les Andromèdes, pianiste.
5.45 Cœur de la Bourse de Montréal.
6.00 Les plus beaux disques.
6.30 Radio-journal et chronique sur les programmes.
6.40 Antiquaire dans le domaine des sports. Causerie de M. Roland Beaudry.
6.45 Wishart Campbell, baryton.
7.00 L'heure exacte.
7.10 La Pension Veider — sketch radiophonique de Robert Choquette.
7.15 Orch. Howard Fogg.
7.30 L'heure exacte.
7.40 Quatuor vocal.
7.45 À travers les revues. Causerie de M. René Beaudin.
8.00 Roy Shield et son orchestre.
8.30 Les Concerts Symphoniques de Montréal, sous la dir. de Percy Faith.
9.30 L'heure exacte.
9.35 Percy Faith Music! Orch. sous la dir. de Percy Faith. Solistes: Louise King et George Murray.
10.00 Orch. Sherman.
10.30 Gilbert Darjès et son orchestre.
10.45 Germaine Lebel, soprano.
11.00 L'heure exacte.
11.30 Radio-journal et chronique sportive.
11.35 Orch. Waring.
11.40 Orch. Lopez.

CBM — 236 mètres — 1050 kilocycles

4.00 Stella Dallas Sketch.
4.15 Backstage Wife Sketch.
4.30 Vite et Sade Sketch.
4.45 Plans for Vacation. Causerie de Madeleine Dorval Colquhoun.
5.00 La chronique parlée sur les programmes de la soirée en anglais, et d'intermède musical.
5.15 The Rhythmaires.
5.30 Jane Anderson, pianiste.
5.45 Cœur de la Bourse de Montréal.
6.00 Aïre d'opérette.
6.30 L'heure exacte.
6.40 Antiquaire dans le domaine des sports.
6.45 Wishart Campbell, baryton.
7.00 Howard Fogg et son orchestre.
7.30 L'heure exacte.
7.40 Quatuor vocal.
7.45 À travers les revues. Causerie de M. René Beaudin.
8.00 One Man's Family Sketch.
8.30 Les Concerts Symphoniques, sous la dir. de Percy Faith.
9.30 L'heure exacte.
9.35 Percy Faith Music! Orch. sous la dir. de Percy Faith. Solistes: Louise King et George Murray.
10.00 Relais de Londres.
10.30 Dan McCowan, naturaliste.
10.45 Lieder: Dorothy Lenzel, soprano.
11.00 L'heure exacte.
11.30 Radio-journal en anglais.
11.35 Récital.
11.40 Concert symphonique de Winnipeg.

CKAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.
6.45 Le Don Juan de la chanson.
6.50 Sport-éclairs.
7.00 Leo Weber et son organ.
7.15 Light Up and Listen Club.
7.30 Nadar et Barnabé.
7.45 Trio Markowski.
7.50 Les aventures d'Armande Lupin.
8.00 La course au trésor.
8.20 Don Turner et orch.
8.30 Ceux qu'on aime.
8.45 Radio-actualités.
9.00 Reyes et les Cavaliers.
10.00 Allo, allo, les sports!
10.15 Planologie.
11.30 Orchestre.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.15 Time out for dancing. CBS.
4.30 Les événements sociaux.
4.45 CKAC de soir.
5.00 L'heure du thé.
5.15 Musicale.
5.30 À choisir.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Nouvelles Press-Radio. CBS.
6.15 Les pages.
6.30 Sydney Torch et l'orgue.



"Vivre en diamant"

Directrice: Germaine BERNIER

L'hygiène d'enfance

Si vous le voulez bien, nous laisserons à toutes nos occupations et préoccupations d'adultes, des conversations sérieuses avec les enfants, pour passer quelques instants avec nos petits. Entrons ensemble dans le monde des enfants et vivons avec eux un jour de leur jeune vie qui leur est si précieuse.

Il est sept heures du matin; la lumière d'un gai soleil de printemps filtre à travers les rideaux bleus et roses de la chambre où dort encore, à poings fermés, une gentille petite fille de sept ans, nommée Suzanne. La scène ne comprend à cette heure matinale que deux personnages: la fillette, endormie, et la jeune mère, Mme d'Yerville, qui entre à pas discrets pour se pencher tendrement sur le petit lit blanc.

C'est l'heure du réveil! Il faut se résoudre à tirer l'enfant de sa douce torpeur! Car la petite fréquente la classe.

Suzanne se réveille un peu de mauvaise humeur mais se lève tout de même. C'est si dur, cette transition du monde des rêves à la vie du plan physique.

Mais la maman jusqu'à ce jour a si bien dirigé cette jeune plante, elle l'a si bien redressée, tournée vers le soleil, que déjà Suzanne arrive à maîtriser sa petite colère du réveil. On s'aperçoit souvent qu'on n'est pas le petit tyran de la maison!

Aussitôt levée, Suzanne défait son lit. Sa mère l'aide; on étend devant la fenêtre ouverte: draps et couvertures. Puis Suzanne va à la fenêtre et aspire à pleins poumons plusieurs gorgées d'air pur qu'elle garde, aussi longtemps qu'elle le peut dans sa petite poitrine. On sait qu'il faut aux enfants de l'air pur en abondance et les radiations du soleil. L'importance d'une bonne respiration n'a pas besoin d'être démontrée; mais on ne saurait trop répéter que c'est la première des fonctions vitales. On peut rester un jour sans manger, mais on ne saurait rester quelques heures sans respirer. Nous vivons dans l'air comme le poisson dans l'eau. L'air humain respire seize fois environ par minute et il entre dans ses poumons 10,000 litres d'air en 24 heures. Aussi est-il bon d'apprendre aux enfants, de bonne heure, à bien respirer.

Suzanne est à présent toute rose et crie qu'elle a faim. Que de mères envieraient le bonheur de madame d'Yerville! Sa petite fille est l'image de la santé. Elle respire la vie par tous les pores. Comment arriver à de tels beaux résultats?

C'est d'abord, pour les enfants, des habitudes saines. Comme les très chères jusqu'à ce jour ne se désolent pas, pourtant. Il est donné à toutes d'arriver à ces beaux résultats. Il n'en tient qu'à elles. Malheureusement, si les mères ont toujours beaucoup de zèle, elles manquent parfois des connaissances nécessaires pour leur donner le zèle qu'elles méritent. Et nous résumons brièvement aujourd'hui, pour celles qui rêvent tant d'un développement parfait pour leurs enfants, les règles essentielles concernant l'hygiène générale de l'enfance. La mère modèle que nous évoquons aujourd'hui s'en est toujours inspirée et récolte déjà de beaux fruits.

En premier lieu, — et on ne saurait trop le répéter, — les fondations d'un même organisme sont solitaires, les règles de l'hygiène infantile le sont aussi: on ne peut mettre de cloisons étanches entre elles. C'est pourquoi l'on conduisait un char très chargé de ces chevaux sur une route semée d'ornières. L'essentiel c'est d'avoir et de garder le ballant. Ce ballant, il faut l'appliquer dans la conduite du développement de l'enfant. Un enfant est un monde, une charge précieuse qu'il faut conduire sur le chemin de la vie, semé d'obstacles. Combien penchent d'un côté ou de l'autre et perdent l'équilibre. On peut très bien savoir alimenter un enfant, selon toutes les règles de l'art, lui servir une ration dosée, pesée, scientifiquement juste. S'il respire mal ou s'il vit dans un air vicié, ces mesures alimentaires sont des coups d'épée dans l'eau. S'il respire bien et mange très mal, il y aura également déséquilibre. Si la mère applique bien les lois de la respiration et de l'alimentation, mais en laissant l'enfant aux instincts naturels de notre nature in-

fériorité, — colère, caprice, paresse, gourmandise, égoïsme, — cet enfant manquera son développement, car les défauts stigmatisent ceux qui les portent et finissent par aboutir à des déchéances comme la maladie et autres sanctions graves. Quand on pense de façon définitive, on ne peut ériger un beau temple intérieur. Que l'hygiène de l'enfance soit donc physique et morale, qu'elle soit avant tout synthétique et qu'elle ne se confine pas à l'observation d'une règle seule au détriment des autres. Il faut que l'éducation de l'enfant soit ferme, tout inspirée d'un amour très élevé, non possessif, non égoïste, d'un amour qui voie le terme des choses. Il faut guider l'intelligence vers les choses belles, constructives, faire observer la nature, les phénomènes ambiants. Il faut que la vie des enfants soit régulière, méthodique, (repas pris aux mêmes heures), allée, comme nous l'avons dit, à une respiration parfaite, à une alimentation bien comprise, pure et saine, qui ne pêche ni par la qualité, ni par la quantité.

Mais assez parlé! Suzanne a fini ses ablutions matinales. Elle a brossé, peigné ses cheveux avec l'aide de maman; ses oreilles ont été nettoyées avec un tampon d'ouate imbibé de quelques gouttes d'eau de Cologne; son cou est très bien lavé; elle a passé la lime sous ses ongles et brossé ses petites dents. Et c'est l'instant du déjeuner. Oh! comme elle a faim! Que voit-on sur sa table? Fruits, céréales, pain, lait. Ceci a peu varié depuis quelques années. Nourris au sein jusqu'à l'âge d'un an, elle fut mise peu à peu aux purées légères de légumes, aux céréales, au jus de fruits doux, aux compotes, aux petites soupes, aux veloutés. La ration azotée a été soigneusement dosée par un peu de jaune d'oeuf d'abord, puis avec le temps on a donné de la viande blanche, veau, poulet, lapin. Puis ses dents et son tube digestif plus forts permirent une alimentation plus variée, plus riche et plus consistante.

Le repas des enfants, le matin, peut être léger. Il y a grand avantage à joindre à leur menu des fruits doux bien mûrs et saisonniers. Leur valeur alimentaire et réparatrice n'est pas grande; mais ils ont une influence précieuse sur la santé grâce aux sels minéraux qu'ils contiennent: potasse, chaux, fer, magnésium, iode, et aux vitamines qu'ils renferment. Comme les légumes, ils forment un sang pur et léger et, grâce à leur teneur en cellulose, ils écartent pour toujours le danger de la constipation, cet état qui cause tant d'ennuis et qui a des conséquences si graves lorsqu'il passe plus tard à l'état chronique.

Soit dit en passant, les fruits et les légumes contiennent des radiations solaires de premier ordre. Donc, beaucoup de fruits aux enfants et des légumes colorés en abondance. Nous recommandons toutefois de blanchir les légumes au lieu de les braiser, ce mode de cuisson évite la surcharge de sels qui, à la longue, fatiguent le rein, ce filtre si précieux à l'économie générale.

Si le repas du matin peut être léger, par contre, les deux autres repas du jour doivent être complets et comprendre, chacun:

- un plat azoté, (viande maigre, blanche, lait caillé, oeufs, fromage peu fermenté, champignons, fruits azotés tels que bananes, amandes, noisettes, marrons, etc., etc.)
- un plat féculent, pain, riz, pommes de terre, légumes secs, tapioque, etc.
- une quantité de corps gras, généralement mis dans la préparation des mets.

de la cellulose, des principes minéraux, du sucre, légumes verts, fruits, confitures, miel.

Le lait restera toujours la base de l'alimentation des enfants, pris à raison d'une pinte par jour. On ne doit pas donner aux enfants du lait avec un fruit ou autre ingrédient acide. On ne doit pas non plus faire un repas avec viande et lait, ou oeufs et viande ou lait et viande ou oeufs et bananes, etc. Ne donnons jamais aux enfants de mets très épicés, ni de condiments forts, ni de thé, ni de café, ni aucune boisson alcoolisée. Qu'ils ne mangent pas non plus de mets brûlants ou trop glacés.

Nous avons laissé Suzanne à table; revenons auprès d'elle; elle déjeune de bon appétit; elle est assise bien posément et mange lentement, en mastiquant soigneusement.

Elle ne grignote pas en laissant bien des morceaux sur son assiette, car sa mère lui inculque le respect de la nourriture que Dieu donne et qu'on ne saurait rien à cette table. Du reste, Suzanne sait que jusqu'à midi elle n'aura rien. Sa mère est intrinsèque sur ce point. On ne suce pas de bonbons toute la matinée, on ne mange pas de crème glacée à tout propos et hors propos, on ne grignote pas de friandises laissées un peu partout sur les meubles, on ne se hâte pas de pâtisseries lourdes. Aussi, est-ce toujours une joie de se retrouver à table; la digestion du matin s'est bien amorcée, les sucs ont travaillé joyeusement, sans encombre, sans charges et la petite charpente physique se développe merveilleusement bien.

Allons vite refaire le lit ouvert, bien aéré, avant d'aller à l'école. La petite fille fait ce qu'elle peut et sait même passer sur la planche un chiffon humide, essuyer les meubles et brasser la descente de lit. Je ne garantis pas le travail comme parfait, mais on voit que l'enfant se prépare à son rôle futur et que déjà elle apporte à la collectivité sa petite part et l'élan de son bon petit coeur. A présent, aux choses sérieuses. L'école, l'étude, la vie avec les autres, le spectacle de leurs pensées, de leurs peines, l'apprentissage de tout.

Chaque après-midi, on donne du temps aux récréations, à la promenade, à la marche dans les parcs ou sur les boulevards. Laissons jouer les enfants, chaque jour leur saut, avec les poupées, les jeux de constructions, les livres d'images, avec des pierres, avec du sable. Car c'est l'âge heureux, l'âge qui a la faculté d'aimer, de construire, de rire, de se dilater en face d'une vie qui sera belle et promise, assurément, malgré la lutte.

Et le soir venu, madame d'Yerville borde tendrement la petite Suzanne qui s'endort vite, après une journée si laborieuse. La mère sent que la journée si bien accomplie prépare celle du lendemain, que celle du lendemain en prépare d'autres toujours plus claires et elle pense à ce poème d'une jeune mère française, à l'heure où le crépuscule jette sa lumière d'or entre les rideaux bleus et roses:

Petit pied, petit pied rose de mon

la vie est un sentier sombre où

à l'ombre d'un saule on s'assoie.

Braiment et sans broncher,

Petit pied, petit pied rose,

Braiment et sans broncher,

Tâche de toujours marcher.

Hélène DURAND-LAROCHE

(Paysana)

Les femmes du Nord

Rôle politique de la femme en Finlande

Savez-vous que la Finlande fut le premier pays d'Europe à introduire le vote des femmes? Ceci se produisit à l'époque des batailles épiques que livraient les suédois aux anglais au moment de la guerre de 1809, plus précisément en 1806. Les pessimistes prédisaient des catastrophes sinistres, mais les élections de l'année suivante leur opposèrent un démenti éloquent. Les femmes votèrent avec beaucoup de bon sens — de préférence pour les hommes — et les premières femmes députées firent leur entrée au Parlement finlandais. Aujourd'hui, il y en a quatorze à la Chambre des représentants et le pays n'a eu qu'à se louer de cette décision hardie.

Les amazones

Savez-vous qu'il y a 75,000 amazones en Finlande? La plupart d'entre elles sont mariées et mères d'une kyrielle d'enfants et elles sont toutes d'excellentes ménagères. Il est très rare qu'elles portent d'autres armes que le tranchoir et elles ne se brûlent jamais le sein gauche pour pouvoir mieux bander l'arc. Mais elles portent un uniforme gris sans la moindre coquetterie quand elles servent la patrie — et cela leur arrive souvent en tant que membres de la "Lotta Svaerd". Elles sont infirmières, cantinières, travaillent dans les ateliers de couture, à la confection des uniformes de leurs frères, les Gardes Civiques. Ce sont elles qui font la "popote" des troupes pendant les grandes manœuvres, qu'elles soient femmes du monde, paysannes ou ouvrières. La "Lotta Svaerd" est une organisation volontaire de défense nationale à laquelle adhèrent une foule de

Chez les institutrices rurales

Aux déléguées officielles et fraternelles

Valleyfield vous invite...
Valleyfield vous attend...

Bien chères Consoeurs,

C'est une grande joie pour l'Association du District No 12 de vous recevoir à l'occasion du troisième Congrès provincial de notre Fédération.

Venez nombreuses et sans crainte: accordez de tous les coins de la province vers notre jolie "Vallée"; coeurs et bras fraternels sont ouverts pour vous accueillir chaleureusement et nous rivaliserons toutes pour vous rendre aussi agréables que possible les trois jours que vous passerez dans nos murs.

Les Rév. Soeurs des Saints Noms de Jésus et Marie, cette chère communauté canadienne-française qui eut pour fondatrice la Rév. Mère Marie-Rose (Mlle Eulalie Durocher), de pieuse et vénérée mémoire, les Rév. Soeurs, dis-je, sont heureuses de nous prêter leur aimable et dévoué concours pour vous donner l'hospitalité à l'Ecole Normale et au pensionnat. C'est une expérience acquise que toutes les institutrices aiment à redevenir écolières à certains moments. Voilà pourquoi, Mesdemoiselles, vous "irez au couvent" pendant trois jours, et ce seront des jours vraiment heureux.

Nos bonnes Soeurs, en effet, se proposent de vous recevoir avec une cordialité toute maternelle, si j'ose dire. Elles pourront accommoder au moins 150 déléguées, moyennant la modeste somme de \$3.00 pour toute la durée du Congrès. Il y aura, pour celles qui arriveront en retard ou partiront plus tôt, une petite diminution sur ce prix.

Une trentaine de déléguées pourront trouver gîte et couvert chez les RR. SS. Dominicaines, aux mêmes conditions. Le Couvent des Dominicaines est un peu plus éloigné du lieu des réunions, mais les congressistes pourront obtenir des chambres particulières en compensation. (1)

Et les autres? Car il y aura bien sûrement plus de deux cents déléguées, et cela ne nous effraye pas, Mesdemoiselles! Seulement, nous vous prions, afin de ne pas risquer d'être prises au dépourvu, de vous inscrire d'avance.

Ecrivez-moi donc sans retard, me donnant vos noms et adresses, et spécifiant vos préférences quant à l'endroit où vous désirez pensionner: Ecole Normale?... Maison des Dominicaines?... Pension privée?... Hôtel?... (2)

Nous pourrions ainsi, plus facilement, les membres du Comité de Réception et moi-même, satisfaire toutes et chacune, car c'est notre plus cher désir, je le répète, que vous séjournez au milieu de nous vous laissant le meilleur des souvenirs.

J'attends vos lettres, Mesdemoiselles, et nous vous attendons!

B.-E. Monette.

17, Chemin Larocque,

Prés. de l'A.C.I.R.: District no 12.

Voici la saison des pique-niques

Lorsqu'il s'agira de faire honneur au pique-nique, nous serons tous à la hauteur de notre rôle; mais c'est avant, quand il n'est encore qu'à l'état de projet, qu'il nous faut déployer des qualités d'organisation, de prévoyance et faire appel à notre inspiration culinaire.

Pour un simple déjeuner sur l'herbe — et le pique-nique n'est pas autre chose — que faut-il emporter? Une nappe, des couverts, des assiettes, des verres... La nappe et les ser-

Finlandaises qui, égales aux hommes en droits, tiennent à partager leurs devoirs. Elles mettent, sans le savoir, en application la parole de Nietzsche: "L'homme est fait pour la guerre et la femme pour panser ses blessures." Le reste n'est que vanité.

vielles peuvent être en papier, ce qui nous permettra de les froisser et salir sans remords et nous évitera la peine de les remporter. Les couverts d'aluminium, plus légers que l'argenterie, devront lui être prêtés. Evitons de même la vaisselle en porcelaine, qui est fragile et relativement lourde. Préférons-lui les assiettes et les plats de carton ou de cellulose que l'on peut aujourd'hui se procurer partout.

Mais nous voici arrivés à l'endroit où nous allons déjeuner... Et d'abord cet endroit, quel sera-t-il? Ce n'est pas sans quelque hésitation que nous aurons fixé notre choix. Un lieu trop ombreux court le risque d'être humide, tandis que trop découvert l'expose nos crânes à la brûlure du soleil. L'herbe très haute peut cacher de l'eau et toutes sortes de bestioles indésirables. Nous choisirons un coin plutôt élevé ou en pente, tout au moins un talus. L'ombre y sera légère et l'herbe rare. A proximité, nous aurons un ruisseau ou une source à l'eau très pure.

Maintenant, qu'allons-nous manger? Qu'avons-nous emporté dans nos havresacs? Il nous faut d'abord un bon rôti froid qui sera le plat de résistance. C'est plus pratique qu'un poulet qui n'offre que peu de bons morceaux.

Avant le rôti, des tranches de saucisson ou de jambon, agrémentées de petits radis fermes et roses, nous serviront de hors-d'oeuvre.

Le légume n'est pas facile à transporter. Mais une omelette aux pommes de terre, qui durcit en se refroidissant, ou une omelette aux haricots en grains, très épaisse, s'emportent sans aucune peine et se débilitent en morceaux nets.

Au dessert, tous les gâteaux secs, les biscuits, les galettes, apparaîtront très en "forme" sur votre nappe champêtre. Les pommes, les oranges, les figues, les noix, les raisins secs, leur tiendront compagnie.

Et dans l'eau du ruisseau rafraîchiront les bouteilles.

Fleurs et feuillage séchés

Voici que revient le temps des flâneries dans les bois qui reverdisent. Vous allez pouvoir profiter de ces promenades pour cueillir des fleurs, des herbes, des fougères aux délicates silhouettes. Il vous sera facile de les faire sécher entre les pages d'un dictionnaire par exemple, après les avoir placées entre deux feuilles de papier buvard. Quand les plantes seront tout à fait dépourvues d'humidité, vous pourrez les utiliser pour faire des dessous de table, de plateaux, des sous-verres.

Pour un dessous de vase, par exemple, vous placez les feuilles entre deux verres, d'égale grandeur, découpés en rond, en ovale ou en rectangle, selon votre désir. Composez une sorte de joli bouquet, cependant que les tiges sont fixées avec une légère touche de colle blanche. Encadrez alors les deux verres avec une bordure de bois ou de carton, voire avec une bande de papier collant d'un ton fort vif.

Pour le dessus d'une petite table posée sur un seul pied vous pouvez orner votre plateau d'un fond de feutre en drap noir ou vert foncé bien tendu et collé avec de la colle forte, à l'extrémité du plateau et tout autour de celui-ci. Vous placez vos branches sur ce fond en disposant les fleurs et les feuilles pour composer un décor harmonieux. Vous les fixez avec précaution en vous servant de petites touches de colle de pâte. Ce dessous de table est alors recouvert d'un verre qui adhère au plateau et maintient les branches. On le place sur la table et on cloue tout autour une bande de contreplaqué de 2 ou 3 centimètres de hauteur.

Il est assez gracieux également l'effet obtenu par une décoration de papier doré ou argenté. Sur un fond noir, on parvient à de très heureux résultats en dorant quelques feuilles avec de la poudre d'or délayée dans du vernis cellulosique.

Il est si facile de faire, à peu de frais, de jolis dessous de lit pour les chambres de nos garçons ou de nos filles. Intercalez, par exemple, des bandes de soie brodée ou imprimée entre deux bandes de satin. Le volant sera froncé, ce qui nous permettra d'employer de nombreux morceaux.

Vous possédez un morceau de tissu imprimé de la demi-longueur du lit ou du divan: intercalez au milieu une bande de tissu uni et faites le volant dans ce même tissu uni.

On fait encore de très jolis dessous de lit avec des bandes froncées de quelques pouces de largeur. Et des galons étroits reliant des bandes, des morceaux de châles anciens ou de broderies chinoises permettent mille combinaisons gracieuses qui ne sentent nullement le raccommodage et soulignent, au contraire, l'ingéniosité d'une femme de goût.

Assemblée des infirmières

L'Assemblée générale des infirmières du registre Ville-Marie aura lieu mercredi soir à 8 h. 15.

Toutes les infirmières sont cordialement invitées.

Le nouveau local des "Infirmières du registre Ville-Marie", MA. 6901, et celui de la "Société des infirmières visiteuses", MA. 6924, est situé au no 3622, rue St-Denis, app. 1.

L'Association Catholique des Infirmières Canadiennes a son siège social au même endroit, MA. 6901.

Nouilles aux oeufs et pouding aux noix

1 paquet de nouilles Catelli — ½ tasse de sucre — 1 chopine de lait, 4 oeufs, muscade râpée au goût — ¼ de cuillerée à thé de sel — ½ tasse d'amandes hachées — ¼ de tasse de beurre fondu.

Ecrasez un peu les nouilles, mesurez en 2 tasses et préparez-les d'après la direction (voir recette de la semaine dernière parue le 12) en les faisant bouillir durant 10 minutes. Mélangez les nouilles avec les oeufs bien battus. Beurrez un plat à l'épreuve du feu et mettez-y un rang de nouilles, aspergez-les de sucre, de noix, de muscade râpée et de beurre, ajoutez un autre rang de nouilles et procédez comme auparavant jusqu'à ce que vous ayez utilisé votre provision. Ajoutez le lait et le sel, faites cuire dans un fourneau à feu modéré durant ¾ d'heure. Ce pouding est exquis, si on le sert avec des pruneaux bouillis, pommes cuites ou pomme de pin râpée.

Concours de photos en couleurs

Le Pacifique Canadien organise cet été, à l'intention des amateurs de photographie, un grand concours de photos en couleurs prises dans les montagnes Rocheuses. M. H. F. Mathews, gérant du service des hôtels de cette compagnie de transport, vient de communiquer à ce sujet d'intéressants renseignements.

Pour être acceptées dans le concours, les photos doivent d'abord avoir été prises dans les montagnes Rocheuses, dans les limites des parcs nationaux de Banff, Yoho ou Kootenay ou dans les environs immédiats. C'est dire que les concurrents se recruteront surtout parmi les touristes nombreux qui, durant la belle saison, fréquentent les villégiatures de Banff, Lac Louise, Lac Emerald, Yoho, Wapta, Field, lac O'Hara et lac Moraine.

Il y aura en tout et partout 47 prix en espèces au montant global de \$1,000 avec un premier prix de \$250 pour la photo que les juges considéreront la plus belle du point de vue de la composition et des couleurs. Ces juges seront l'artiste peintre Carl Runquist, de New York; R. H. Palenske, de Chicago; B. E. Norrish, gérant de l'Associated Screen News, de Montréal, et Nicholas Moran, photographe réputé, aussi de Montréal. Ce sont là les experts qui devront examiner toutes les photos soumises et décider de leur valeur.

Toutes les photos, y compris celles des dix premiers gagnants, deviendront la propriété du Pacifique Canadien. Celui-ci pourra ensuite s'en servir tel qu'il l'entendra pour ses fins publicitaires. On peut se procurer, à tout bureau ou hôtel du C. P. R. ou encore au no 318, gare Windsor, Montréal, tous renseignements supplémentaires concernant ce concours, ainsi que les formulaires en blanc nécessaires pour y participer.

L.A.C.I.C. et la fête nationale

L'A.C.I.C. nous communique: La fête nationale des Canadiens français sera encore marquée cette année par plusieurs manifestations auxquelles prendront part nos sociétés catholiques et nationales. Parmi celles-ci on verra figurer avec avantage l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française; les aumôniers et les dirigeants généraux de cette association de même qu'un groupe de membres figureront dans le grand défilé annuel.

On pourra alors constater que l'A.C.I.C. tout en demeurant fidèle à son programme d'Association catholique reconnaît la nécessité de la formation patriotique chez ses membres.

La direction générale de l'A.C.I.C. fait un appel à tous ses effectifs pour qu'ils profitent de la circonstance pour manifester la force de l'Action catholique organisée et la foi des jeunes en l'Eglise et la Patrie.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.



Choses et autres

LE TROUSSEAU

Choisir sa toilette, organiser la réception, composer sa garde-robe, aménager sa maison, voilà un programme bien chargé pour une fiancée.

Dans tous ces domaines Eaton peut lui être d'un grand secours... Mais il en est un en particulier où nous excellons... il s'agit des toiles, du linge de maison... trésor de toute ménagère.

Au deuxième, elle trouvera non seulement une diversité d'importations et une belle variété de textures de chez nous, mais une vendeuse lui sera attachée pour lui éviter de perdre du temps, pour la guider de ses conseils, pour la renseigner sur ce qu'il y a de plus nouveau ou de plus pratique. Qu'il s'agisse d'un trousseau de trente-cinq dollars ou de quinze cents, ses suggestions seront toujours inspirées par son expérience et sa courtoisie sera toujours la même.

Quelle est la fiancée d'aujourd'hui qui n'apprécierait pas cet avantage de composer vite et bien le trousseau qui fera son orgueil de maîtresse de maison?

Et Eaton se chargera aussi de le marquer à son chiffre, si elle le désire.

T. EATON & Co. LTD. DE MONTREAL

Grande soirée de variétés au Stade Maisonneuve

La section du Père-Marquette, de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, organise une grande soirée de variétés au stade Maisonneuve, angle des rues Ontario et Valois, pour le jeudi soir 22 juin, à 8 h. 30. Il y aura chant, musique comédie, etc.

Tous sont cordialement invités.

Nouveautés

LES TEMOINS DU CHRIST par Marc Escholtier — Epilogue de Georges Goyau. Un volume in-16 de 250 pages avec une carte dans le texte... 75s.

CHEFS par Henri Massis. — Les Dictateurs et nous. — Entretiens avec Mussolini, Salazar, Franco — La Conquête hitlérienne — La Guerre religieuse du troisième Reich — Hitler dans Rome. Un volume in-16 de 257 pages... 75s.

UN ART DE VIVRE par André Maurois — L'art de penser, aimer, travailler, commander, vieillir. Un volume in-16 de 242 pages... 75s.

LA VOCATION SAHARIENNE DU PERE DE FOUCAULD par René Potier. Un volume in-8 de 300 pages avec 25 gravures hors texte... 1.25.

LES DICTATEURS par Jacques Bainville — Un volume in-8 sur alfa illustré de 14 hors-texte en héliogravure, 225 pages... 1.50.

Service de Librairie du Devoir, 430, Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

L'ÉPREUVE DE LA NEIGE

par CLAUDE FAYET

13. (Suite)

Et Savinien avait deviné qu'il fallait cacher Jamy, et que Jamy se laisserait cacher, parce qu'il avait l'habitude de rester en boule dans le bureau de Dora, sur son lit, ou même au vestiaire, bref dans tous les endroits où il lui plaisait de le mettre. En effet depuis deux ans, sous l'oeil amusé et attendri de Mme Austin, entre Jamy et Dora s'était nouée une affection passionnée et silencieuse qui n'avait pas tardé à devenir une des grandes curiosités de la pension Beauchamp. Nombre d'élèves avaient essayé de séduire Jamy, mais il était resté de

marbre devant toutes les séductions pour garder à Dora son attachement inébranlable. Même Mme Austin n'existait pas pour lui. Elle avait beau l'allocher par des pâtées succulentes, il suffisait que Dora le sifflât — en cachette, bien entendu, car le sifflement n'était pas admis à la prison Beauchamp — il accourrait alors partager avec elle le pain, le fromage, les biscuits, voire le chocolat, qu'il trouvait délicieux de sa main. Quand, deux mois auparavant, Dora avait eu cette mauvaise grippe dont elle n'était pas encore bien remise, Jamy était resté devant la porte de la petite cham-

bre où on l'avait transportée, gémissant ou grattant jusqu'à ce qu'on lui permit d'entrer. Si Dora n'avait pas eu Jamy, rue Monsieur!

Un frisson parcourait ses veines au souvenir de son arrivée dans l'immense salon glacé, plein de meubles Louis XV, de tableaux et de tapisseries sans prix, où se tenait, derrière son métier, une grande femme imposante au teint coloré, aux cheveux gris de fer, qui s'était levée en renversant son fauteuil.

Qu'avait-elle dit? Dora ne l'avait pas compris. Elle avait peur de s'évanouir. Elle ne gardait que des souvenirs fragmentaires des premières heures qu'elle avait passées là, répondant n'importe quoi aux phrases qu'elle entendait mal, parce qu'elle se sentait tour à tour brûler ou transir. Il avait fallu pour lui rendre conscience l'arrivée de ces deux dames si élégantes, il avait fallu surtout l'évocation brusque de la montagne.

La montagne! Le grand amour de Dora, le paradis perdu auquel elle ne cessait de rêver depuis sa trans-

plantation à Versailles! Quand elle avait compris qu'on allait l'y envoyer, qu'elle allait revoir la neige étincelante, sentir couler dans sa poitrine l'air des sommets, léger et enivrant comme un philtre, c'est à grand-peine qu'elle avait pu se retenir de jeter un cri, cri de joie, cri de libération, cri d'extase... Il lui semblait qu'elle allait enfin commencer à vivre, que de mystérieuses portes allaient s'ouvrir pour lui permettre d'entrer dans un monde enchanté... son monde à elle, celui dont si longtemps elle avait été exclue.

La voix sévère de Mme d'Arvet l'avait instantanément ramenée sur terre. Et malgré l'amabilité — condescendance serait peut-être plus juste — de cette belle jeune fille dont elle n'avait pas saisi le nom, mais qu'on disait sa cousine, des ondes glacées ou brûlantes avaient recommencé à la parcourir, jusqu'à la brusque intervention du vieux petit docteur de la veille qui prenait le droit de commander ici...

On l'avait conduite dans une chambre où trônait un énorme lit à

baldaquin. Un grand feu clair brillait dans la cheminée sans réchauffer l'atmosphère de beaucoup plus de trois degrés, mais c'était agréable de voir ces bûches aux belles flammes. Le docteur et Savinien l'accablèrent. Elle avait voulu les remercier, mais elle ne pouvait ni parler ni marcher, elle voyait subitement leurs silhouettes s'élever et se dissoudre étrangement, des bras l'avaient saisie et emportée. Elle s'était retrouvée couchée dans le lit à colonnes, sous un édredon rouge gonflé comme un nuage, tandis que Jamy, brusquement apparu, se jetait contre son cou en poussant des petits cris très drôles. Elle entendait cependant des voix murmurantes:

Les dunes et les champs de sable entre Lachute et Trois-Rivières

La thèse du Frère Cléon-Joseph qui sera présentée devant l'Office des recherches scientifiques

Le Frère Cléon-Joseph, des Frères des Ecoles chrétiennes, vient de remettre entre les mains du Frère Marie-Victorin, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal, une thèse de grand intérêt sur la "redemption" des terrains sablonneux s'étendant de Lachute aux Trois-Rivières.

Le directeur de l'Institut a passé hier sa dernière journée dans son modeste bureau de l'immeuble de la rue Saint-Denis. Aujourd'hui, il s'installe dans ses meubles, dans les nouveaux pavillons du Jardin botanique de Maisonneuve. Au milieu de caisses remplies de volumes, d'instruments de laboratoire, du va-et-vient des démenagements, le distingué religieux lisait hier matin cette thèse quand il a reçu notre visite inopinée. Enthousiaste de cette thèse, voici ce qu'il en dit:

Le Frère Cléon-Joseph est un des boursiers de l'Office des recherches scientifiques. Ancien élève de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal et ancien élève de l'Institut botanique, il vient de préparer une étude de 150 pages sur les dunes et les champs de sable situés entre Lachute et Trois-Rivières. La thèse sera officiellement présentée à la réunion de l'Office des recherches scientifiques la semaine prochaine. L'auteur s'était fait la main dans ce genre de recherches en préparant une magistrale thèse il y a quelques années à la Faculté des sciences. Le but précis de ce travail est

de reconnaître les méthodes dont la nature fait usage pour racheter les terrains érodés par l'érosion éolienne ou envahis par les sables poudroyants et de déduire des observations recueillies la meilleure technique à suivre pour diriger, accélérer et varier le cycle des successions sur ces terrains sablonneux en vue d'obtenir une couverture végétale utile. Les recherches se sont poursuivies dans les régions de la Pointe-du-Lac, de Joliette, de Lanoraie, de Lavaltrie, de Sainte-Thérèse, de Lachute, d'Oka, etc. A mon sens, la partie la plus intéressante de cette étude a été la conférence à trait aux mesures de prévention du vent, à la fixation végétale par les plantes herbacées et par la plantation d'arbres.

Le directeur de l'Institut de botanique espère que l'Office fera primer sans délai cette étude qui est à la fois une excellente contribution scientifique et un important appoint d'ordre pratique.

— Il ne faut d'ailleurs jamais se parer, dit-il encore, ces deux points de vue.

Puis, un demi-sourire sur les lèvres, il ajoute malicieusement: — L'insuccès des cataplasmes appliqués sur les "jambes de bois" de nos problèmes économiques vient, si l'on peut dire, de la façon éphémère et dénuée d'esprit scientifique dont nous avons accoutumé de les traiter.

A. A.

Conclusion prochaine de l'accord avec la Russie

Londres, 21. (A.P.) — Dans les milieux bien informés on a prédit aujourd'hui la conclusion prochaine d'un accord qui fera entrer la Russie dans le front anglo-français contre l'agression. Dans l'entourage du gouvernement et chez les journalistes, on pense que l'accord d'aide mutuelle avec la Russie sera réalisé cette semaine.

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui pour examiner les derniers détails de l'accord. La situation de Tien-Tsin. Il se peut que le cabinet ait pris connaissance d'un rapport de sir Robert Craigie, ambassadeur à Tokyo, sur ses conversations avec le ministre des affaires étrangères du Japon, Hiroshi Arima. On espérait qu'une déclaration du gouvernement japonais sur le blocus de la concession britannique de Tien-Tsin serait reçue à temps pour la réunion.

On a dit que sir William Seeds, ambassadeur britannique à Mos-

cou, et William Strang, négociateur spécial du ministère des affaires étrangères, ont placé devant les diplomates russes une nouvelle formule d'accord qui garantirait la Grande-Bretagne, la France et la Russie agirait ensemble pour résister à toute attaque.

On a déclaré que l'Angleterre avait donné instruction à ses représentants d'assurer à la Russie que l'Angleterre considérerait une attaque des États baltes comme une menace pour la Russie d'une attaque de la Belgique ou des Pays-Bas. Le sergent pour l'Angleterre, la Russie a demandé une garantie d'aide à la Finlande, à l'Estonie et à la Lettonie.

L'obstacle qui subsiste ce serait, selon des gens bien informés, que la Russie ne veut pas un traité devienne en force sans des ententes supplémentaires sur les conversations entre les états-majors militaires, et sur la coopération navale.

L'architecture à McGill

En attendant la nomination officielle d'un successeur à M. Ramsay Traquair, l'Ecole d'architecture de l'Université McGill aura un comité de direction pour en guider les cours et les tendances générales. Le comité se compose de MM. Philip J. Turner, président; Ernest Brown, doyen de la Faculté de génie civil; Percy E. Nobbs, professeur de dessin à l'Ecole d'architecture; Ernest Barott, Harold Featherstonhaugh, président du Royal Architectural Institute du Canada, et J. Cecil McDougall. Le corps professoral de cette Ecole comprend un nouveau professeur, M. John Bland.

Les écoles trifluviennes

Les Trois-Rivières, 21 (D. N. C.). — La Commission scolaire des Trois-Rivières a décidé de ne pas relever le taux de l'impôt scolaire qui demeure comme l'an dernier à 95 sous du cent piastres d'évaluation municipale. La Commission scolaire a aussi déterminé le taux de la rétribution mensuelle pour l'année 1939-40.

Le taux sera de 35 sous par enfant pour les élèves de première, deuxième, troisième et quatrième années; de 50 sous pour les élèves de cinquième, sixième et septième années; de 75 sous pour les élèves des cours complémentaires et supérieurs et de 82,50 pour les élèves ne dépendant pas de la Commission scolaire.

Pour aider les familles nombreuses, on a décidé que ces familles ne paieront que pour quatre enfants seulement, quel que soit le nombre de ceux qui fréquentent l'école, la remise devant s'appliquer aux enfants les moins avancés.

La "Canadian Medical Association"

La Canadian Medical Association a élu hier le docteur F.-S. Patch, de Montréal, à sa présidence pour l'année 1939-40, à l'occasion de son 75ème congrès annuel en cours à Montréal. L'Association a aussi élu le docteur Duncan Graham, de Toronto, comme président-élu, c'est-à-dire comme futur président. Le docteur Patch succède au docteur Mackenzie, de Halifax, et son installation officielle aura lieu à la réunion générale du congrès demain soir.

Parmi les membres de l'exécutif, on remarque les officiers suivants: docteur Léon Gérin-Lajoie, de Montréal; docteur Lynch, de Sherbrooke; docteur A.-W. Young, de Montréal. La C. M. A. a attribué au docteur D.-G. McKerracher, de la clinique mentale de Brockville, Ont., le prix Meyers de \$100. Ce prix est accordé annuellement à l'auteur de la meilleure thèse sur les maladies mentales.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR" 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Turquie et Egypte

Un pacte d'assistance mutuelle franco-turc — Le sandjak d'Alexandrette

Ankara, Turquie, 21 (C.P. Havas). — Le ministre des Affaires étrangères d'Egypte, Abdul Fattah Yehia Pacha, est venu à Ankara pour certaines entrevues avec les autorités de la Turquie.

On a annoncé qu'un pacte d'assistance mutuelle franco-turc sera signé à Ankara, jeudi ou vendredi, et qu'il mettra fin à la longue dispute entre la France et la Turquie au sujet du sandjak d'Alexandrette, situé entre la Turquie et la Syrie. En même temps, un comité du gouvernement turc a complété un statut pour l'annexion ultérieure de ce territoire autonome à la Turquie.

La dispute entre Paris et Ankara au sujet d'Alexandrette dure depuis plus de trois ans. Ce territoire faisait auparavant partie de la Syrie qui est sous le mandat français. Ankara a d'abord réclamé l'autonomie de cette région, puis son annexion à cause de la grande majorité turque de la population.

La conférence entre Abdul Pacha, ministre des Affaires étrangères d'Egypte, avec M. Sugra Saracoglu, ministre des Affaires étrangères de Turquie, pourrait bien entraîner l'annexion du pacte de Sandjak, signé par les quatre puissances en 1935, en une entente pour le front de paix. Ce pacte lie la Turquie, l'Iran, l'Iraq et l'Afghanistan, pour la non-agression.

Le ministre d'Egypte a dit: "La glorieuse armée turque, aussi jeune que l'armée égyptienne, n'est au service d'aucune ambition militaire, mais seulement au service de la paix."

M. Saracoglu a répondu: "La mer qui baigne nos deux rives est la mer naturelle et le symbole de la coopération entre la Turquie et l'Egypte. Ce sont les avantages de la Méditerranée, et que, suivant notre doctrine politique, nous voulons partager avec tous les pays qui l'entourent. La similitude de situation et les faits géographiques imposent à nos pays et exigent d'eux également, pour atteindre cette fin, des devoirs semblables: nous sommes tous deux conscients."

Notes Maritimes

Le premier navire japonais à avoir atteint le port de Montréal cette année, le *Kongo Maru*, navire de 7,000 tonnes, est parti pour Trois-Rivières hier, d'où il regagnera le Japon, avec une cargaison d'étain. Il avait apporté ici, de la faience.

Un autre navire partait hier pour le Japon, mais c'était un navire norvégien, le *Norne*. Ce dernier portera de la ferraille à son bord.

Le *Kaipara*, appartenant à la New Zealand Shipping Company, et jaugeant 5,000 tonnes, est au port depuis le 12 juin dernier. Il a déchargé ici une cargaison de fruits secs australiens. Pour le voyage de retour, il fait cargaison de marchandises générales, dont des automobiles.

Le *Berwick*, principale unité de l'escadre des patrouilles de la marine de guerre anglaise, navire qui escorte l'*Empress of Britain* de Halifax à Terre-Neuve, est arrivé à Québec hier, pour six jours, il viendra à Montréal ensuite.

Le *Lady Somers*, de la ligne du Canadien National, quitte Montréal ce soir pour un voyage de 25 jours aux Bermudes, et à la Jamaïque.

Le baron Louis Empain, financier belge avantageusement connu au Canada français, s'embarque aujourd'hui, à New-York, à bord du *Queen-Mary*, de la Cunard-White Star Line, pour l'Europe.

New-York, 21 — Parmi les passagers qui sont partis hier pour Plymouth et Le Havre à bord de l'*Île-de-France*, on remarque: M. Gustave Monette, avocat de Montréal, et sa fille; le commandant Bédard, du ministère français de l'Air; M. John Gunther, auteur politique; M. Richard Chapon, directeur du journal français *La Petite Gironde*, et M. Emile Roche, du journal français *La République*.

Parmi les personnalités qui arriveront à Montréal, samedi, à bord du paquebot *Duchess of Richmond*, venant de Liverpool, Belfast et Glasgow, on remarque: Mgr Peter J. Mahan, archevêque de Regina, et Mgr Murray, évêque de Saskatoon.

On relève encore, sur la liste du bord, les noms suivants: le colonel C. H. L. Sharnan, chef du service des narcotiques, à Ottawa; M. J. Boyer, commissaire adjoint du commerce canadien à Glasgow, et sa famille; M. et Mme H. M. S. Parsons et Mlle J. E. Hutchison, de Montréal.

Le sanatorium de Mont-Joli

Québec, 21 (D.N.C.) — M. Onésime Gagnon, ministre des mines, de la chasse et des pêcheries, nous a annoncé hier après-midi que l'inauguration du nouveau sanatorium de Mont-Joli pour les tuberculeux aura lieu le 23 juillet prochain. La date vient d'en être définitivement fixée.

M. Gagnon, qui arrive d'un bref voyage dans son comté de Matane, a déclaré qu'on avait songé au 15 juillet comme date de la cérémonie mais qu'il a fallu la retarder peu après, vu que S. H. M. E.-L. Palenau, qui doit présider lui-même l'inauguration, sera empêché de se rendre à Mont-Joli avant le 23 juillet.

Mort de M. Fortunat Aubry

M. Fortunat Aubry, ancien maire et maître de poste de Montebello, est mort lundi soir, à l'âge de 73 ans. Lui survivent, sa femme, née Castonguay (Maria) et une fille, Françoise.

Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant, à l'église paroissiale de Montebello, à 9 h., heure solaire.

Radio

Le poste le plus puissant de France

Paris, 21. (P.C.-Havas). — Au centre de la France, le poste radio-téléphonique d'Alouis sera le mieux équipé et plus puissant des postes français. Il est installé entre Bourges et Vierzon, à peu près au centre géographique de la France et dans une région assez plane pour que nulle montagne ne vienne servir d'écran aux ondes émises. Il est ainsi assuré d'être entendu dans les coins les plus défavorisés du territoire, même en plein jour. Sur une longueur d'onde de 1648 mètres, le poste Radio-National remplacera Radio-Paris mais avec une puissance d'émission qui passe de 80 kilowatts à 500 kilowatts, soit le maximum de la puissance autorisée par la conférence de Montreux et qui n'est actuellement employée qu'aux postes de Radio-Moscou, de Radio-Berlin, et à l'un des postes des États-Unis. En outre, Radio-National, actuellement en voie d'achèvement, sera-il doté de tels perfectionnements techniques qu'il sera le plus puissant des émetteurs mondiaux. Il groupera deux émetteurs de 450 kw pouvant, le cas échéant, fonctionner ensemble, mais qui se relèveront dans la pratique courante. Quant à l'antenne, elle est étudiée de telle façon que l'on doit éviter le "fading" et rendre aux ondes longues l'avantage des ondes courtes. Quatre antennes multiplient leur action et les premiers essais semblent consacrer les heureux résultats de cette innovation. Huit lampes géantes d'émission modulent les sons qui seront transmis par une ligne téléphonique souterraine depuis les studios de Paris. A côté de Radio-National est érigé le poste Radio-Moscou, spécialisé dans les ondes courtes, et qui remplace l'émetteur Pontoise encore tout jeune et déjà vieux! Il est curieux d'observer que ce poste moderne est quasi désert. Un ingénieur, 10 vérificateurs, 10 auxiliaires, se relaient pour assurer le contrôle des manœuvres qui se font selon un automatisme absolu. Ainsi peut-on parcourir les quatre étages du vaste bâtiment d'où la voix de la France se fera entendre dans le monde sans rencontrer âme qui vive.

Si nous ne voulons pas, un bon jour, voir un quelconque Suisse d'importation, ou encore un événement, peut-être ridicule, nous infliger un nom barbare, ou simplement provoquer par nos oreilles, il semble bien qu'il serait temps de choisir, nous-mêmes, ce nom, conforme à nos origines et à notre "doux parler".

Permettez que j'ouvre la page. Mais pardon, cette page est ouverte!... Dans son "Abitibi, pays de l'or", M. Emile Benoist désigne les habitants du Témiscamingue sous le nom de "Témiscaminguains". Faut-il mieux, très sûrement, M. Benoist a suivi le procédé commun qui consiste à écrire, bien au long, le nom de la région concernée. Après cela, l'opération est très simple: Choisissez parmi les ois, aïs, ins, ouins et toute la gamme phonétique employée par nos basses-cours et... votre mot est trouvé.

Je me souviens encore du temps où, périodiquement, les bandes de "draveurs" traversaient notre région et ne manquaient pas, historiquement, de piquer notre amour-propre, de nous appeler les "Témiscaminguains". Ils avaient connu nos "habitants riverains aïs et c'étais, sans doute, pour eux une réminiscence. J'avoue qu'alors, j'en demeurais insulté, quoique j'admire mon physique.

Témiscaminguains... Témiscaminguains... Témiscaminguains... Quelle harmonie! Voyez le prochain numéro de la *Frontière* et vous trouverez sous la rubrique: ce qu'ils disent:

Ouais... ouais... ron Ping... ouin.

Voyons si, en remontant à la source, nous ne trouverions pas un mot plus euphonique. Sauf erreur, c'est un Arrêté en Conseil qui a consacré l'appellation actuelle: Témiscamingue. — Il y a quelque vingt ans nos écrivains: "Témiscamingue" mais cette orthographe n'était, elle-même, qu'une francisation, si je puis dire, de l'anglais. En effet, aux premières heures de notre colonie (1885) le mot s'écrivait: Témiskaming, tout comme il existe encore dans l'Ontario. Or, ce sont, de toute probabilité (et, sans doute pour acquit de conscience), les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui ont ajouté au mot indien TENG-KAM les deux lettres finales, "ing".

Dans les "Relations de la Nouvelle-France", les sauvages de notre région sont désignés sous le nom de "Témiscami" de même que ceux de l'Abitibi sont les "Abitibi". Nous voilà donc rendus à la source même, là où les broussailles ont été écartées par nos Ancêtres, là où l'eau s'est révélée limpide et pure. Pourquoi ne pas y puiser, plutôt qu'ailleurs, le nom qu'il nous faut?

"Témiscamiens"... N'est-ce pas plus France (avec un grand f), plus harmonieux, plus... terroir? Je livre le nom à la critique. S'il n'est pas reçu, j'ai tout disposé à en accepter un autre, pourvu que cet autre soit en accord parfait avec "la plus belle région d'un des plus beaux pays du monde".

Augustin CHENIER

Numérotage des autos Québec, 18 juin 1939

Monsieur le Directeur, Vous contribuerez, sans doute, à restreindre le nombre des risques, collisions, pertes de vies, dommages, procès, vols et fuites, parce qu'ils sont trop nombreux et qu'ils augmentent, même malgré les services de circulation, les ligues et clubs de sécurité. Tout cela est en partie dû à la possibilité d'échapper à de justes responsabilités et il y a aussi, chose que les numéros compliqués de licences d'autos, avec répétitions de chiffres, de points, nombres coupés, traits d'union et lettres de tout ordre, etc.

Mentionnons spécialement les licences qui désignent les taxis, les bicyclettes. J'ai trouvé le moyen de faire un numérotage d'un à cinq unités et même de trois jusqu'à dans les trois millions; ce numérotage est plus facile à saisir, à retenir, à enregistrer et à utiliser par séries, pour chaque région, classe de véhicules, sans lettre supplémentaire.

Mais comme des chefs différents d'opinions et prétendent que d'autres, notamment le contrôleur du revenu, sont les seuls obligés ou les plus aptes à protéger le public, que l'autorité en est généralement blâmée, je crois devoir accepter publiquement toute bonne comparaison et offrir même une expertise avec juri sur une décision en faveur de ma combinaison ou méthode perfectionnée.

Avec les remerciements anticipés de votre bien obligé, 67, d'Argigny, Québec,

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports etc. Téléphone: BELAIR 3361.

Le Canada occupe pour 1938 le troisième rang parmi les pays producteurs d'or; sa production a été de 4,715,480 onces d'or fin estimées à \$165,867,000, soit une augmentation de 619,267 onces et de \$22,540,516 en valeur. La valeur de la production canadienne d'or a représenté, en 1938, 51 p. 100 de la valeur totale de la production minière et 37 p. 100 de toute la production minière canadienne.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports etc. Téléphone: BELAIR 3361.

Le Canada occupe pour 1938 le troisième rang parmi les pays producteurs d'or; sa production a été de 4,715,480 onces d'or fin estimées à \$165,867,000, soit une augmentation de 619,267 onces et de \$22,540,516 en valeur. La valeur de la production canadienne d'or a représenté, en 1938, 51 p. 100 de la valeur totale de la production minière et 37 p. 100 de toute la production minière canadienne.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Témiscamiens

Monsieur Emile Benoist,

rédauteur au *Devoir*, Montréal.

Cher Monsieur Benoist,

Vos nombreux articles sur notre région m'autorisent à vous inclure copie d'une idée que j'adresse à la *Frontière*. — Vous y êtes, d'ailleurs, "pris à partie" sans aucune malice.

Je serais très heureux de connaître votre opinion à ce sujet, si vous jugez à propos de me la donner.

Agnez, cher monsieur Benoist, l'assurance de ma haute considération.

Augustin CHENIER

BAPTISONS-NOUS

Dans la province de Québec, les habitants du comté de Témiscamingue sont les seuls, je crois, à ne pas avoir, officiellement, penché leur tête sur les fonds régionaux (ne pas confondre les fonds) pour y recevoir le NOM qui devra les distinguer des autres régions de notre pays.

Si nous ne voulons pas, un bon jour, voir un quelconque Suisse d'importation, ou encore un événement, peut-être ridicule, nous infliger un nom barbare, ou simplement provoquer par nos oreilles, il semble bien qu'il serait temps de choisir, nous-mêmes, ce nom, conforme à nos origines et à notre "doux parler".

Permettez que j'ouvre la page. Mais pardon, cette page est ouverte!... Dans son "Abitibi, pays de l'or", M. Emile Benoist désigne les habitants du Témiscamingue sous le nom de "Témiscaminguains". Faut-il mieux, très sûrement, M. Benoist a suivi le procédé commun qui consiste à écrire, bien au long, le nom de la région concernée. Après cela, l'opération est très simple: Choisissez parmi les ois, aïs, ins, ouins et toute la gamme phonétique employée par nos basses-cours et... votre mot est trouvé.

Je me souviens encore du temps où, périodiquement, les bandes de "draveurs" traversaient notre région et ne manquaient pas, historiquement, de piquer notre amour-propre, de nous appeler les "Témiscaminguains". Ils avaient connu nos "habitants riverains aïs et c'étais, sans doute, pour eux une réminiscence. J'avoue qu'alors, j'en demeurais insulté, quoique j'admire mon physique.

Témiscaminguains... Témiscaminguains... Témiscaminguains... Quelle harmonie! Voyez le prochain numéro de la *Frontière* et vous trouverez sous la rubrique: ce qu'ils disent:

Ouais... ouais... ron Ping... ouin.

Voyons si, en remontant à la source, nous ne trouverions pas un mot plus euphonique. Sauf erreur, c'est un Arrêté en Conseil qui a consacré l'appellation actuelle: Témiscamingue. — Il y a quelque vingt ans nos écrivains: "Témiscamingue" mais cette orthographe n'était, elle-même, qu'une francisation, si je puis dire, de l'anglais. En effet, aux premières heures de notre colonie (1885) le mot s'écrivait: Témiskaming, tout comme il existe encore dans l'Ontario. Or, ce sont, de toute probabilité (et, sans doute pour acquit de conscience), les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui ont ajouté au mot indien TENG-KAM les deux lettres finales, "ing".

Dans les "Relations de la Nouvelle-France", les sauvages de notre région sont désignés sous le nom de "Témiscami" de même que ceux de l'Abitibi sont les "Abitibi". Nous voilà donc rendus à la source même, là où les broussailles ont été écartées par nos Ancêtres, là où l'eau s'est révélée limpide et pure. Pourquoi ne pas y puiser, plutôt qu'ailleurs, le nom qu'il nous faut?

"Témiscamiens"... N'est-ce pas plus France (avec un grand f), plus harmonieux, plus... terroir? Je livre le nom à la critique. S'il n'est pas reçu, j'ai tout disposé à en accepter un autre, pourvu que cet autre soit en accord parfait avec "la plus belle région d'un des plus beaux pays du monde".

Augustin CHENIER

Numérotage des autos Québec, 18 juin 1939

Monsieur le Directeur, Vous contribuerez, sans doute, à restreindre le nombre des risques, collisions, pertes de vies, dommages, procès, vols et fuites, parce qu'ils sont trop nombreux et qu'ils augmentent, même malgré les services de circulation, les ligues et clubs de sécurité. Tout cela est en partie dû à la possibilité d'échapper à de justes responsabilités et il y a aussi, chose que les numéros compliqués de licences d'autos, avec répétitions de chiffres, de points, nombres coupés, traits d'union et lettres de tout ordre, etc.

Mentionnons spécialement les licences qui désignent les taxis, les bicyclettes. J'ai trouvé le moyen de faire un numérotage d'un à cinq unités et même de trois jusqu'à dans les trois millions; ce numérotage est plus facile à saisir, à retenir, à enregistrer et à utiliser par séries, pour chaque région, classe de véhicules, sans lettre supplémentaire.

Mais comme des chefs différents d'opinions et prétendent que d'autres, notamment le contrôleur du revenu, sont les seuls obligés ou les plus aptes à protéger le public, que l'autorité en est généralement blâmée, je crois devoir accepter publiquement toute bonne comparaison et offrir même une expertise avec juri sur une décision en faveur de ma combinaison ou méthode perfectionnée.

Avec les remerciements anticipés de votre bien obligé, 67, d'Argigny, Québec,

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyage, passeports etc. Téléphone: BELAIR 3361.

La carrière d'aviateur

Montréal, 16 juin 1939.

M. Emile Benoist, le *Devoir*, Montréal.

Cher Monsieur, Pour faire suite à votre article au sujet de l'aviation militaire paru dans votre journal d'hier, le 15 juin, voici ma petite expérience personnelle: peut-être vous sera-t-elle utile.

Ce matin je me suis rendu aux quartiers généraux, rue Bishop, de me présenter comme finissant d'une onzième année. On me répond que le cas des finissants des écoles primaires supérieures est en suspens. On ne sait pas si ces jeunes gens sont aptes à suivre les cours de quatre ans qui seront donnés pour devenir pilotes. On compare actuellement le programme de nos écoles supérieures avec celui des écoles d'Ontario. Dans le moment, seuls ceux ayant un métier ou leur B. A. ou encore un diplôme d'Université peuvent s'inscrire.

Je vois là simplement un moyen de bloquer un certain nombre de Canadiens français désireux de s'engager comme pilotes. J'aimerais bien savoir si les centaines de Juifs dernièrement embauchés ont fait leur cours classique!

Et pour apprendre à conduire un avion, à quoi un cours classique est-il supérieur au cours primaire supérieur?

Je me dis:

Bien vôtre,

UN ASPIRANT

Une section des grains de semence à l'exposition provinciale de Québec

Québec, 21. — Le chef du service de la grande culture, M. André Auger, nous informe que sur les instances du ministère de l'Agriculture, les commissaires de l'exposition provinciale de Québec ont convenu de réintégrer au nombre des nombreux étalages de produits du sol la section des grains de semences abandonnée depuis quelques années.

En insistant auprès des commissaires pour ouvrir ce département et primer cette catégorie d'exhibits, les autorités du ministère de l'Agriculture désirent créer un circuit qui puisse intéresser les meilleurs producteurs de semences de première valeur susceptibles de figurer par la suite aux grandes foires nationales et internationales tenues annuellement sur le continent nord-américain, dont les plus importantes sont l'exposition royale de Toronto et la foire internationale du grain de Chicago.

Grâce à cette initiative, dont il convient de féliciter les autorités de l'exposition provinciale, les exposants pourront concourir d'abord à Québec, en septembre, ainsi qu'à Sherbrooke, en octobre. Si les exhibits se classent bien à ces deux endroits, il sera facile aux mêmes exposants de prendre part aux

deux grandes démonstrations citées plus haut, puisque les quantités exigées aux deux premières représentent le double de ce qui l'est aux deux autres.

"Certaines espèces de semences peuvent figurer avec grand avantage à toutes ces grandes expositions étrangères, lesquelles sont considérées comme excellents médiums de publicité pour les produits des cultivateurs et même pour notre province", nous déclarait M. Paul Méthot, chef de la section des semences à Québec.

Les cultivateurs intéressés sont instantanément priés de communiquer avec le secrétaire de l'exposition de Québec afin de se procurer le programme donnant les renseignements nécessaires concernant cette catégorie d'exhibits qui auront non seulement pour effet de donner plus de relief aux étalages agricoles mais aussi d'encourager les cultivateurs à améliorer davantage la qualité de nos semences de choix.

La Semaine sociale de Québec

Le Commission générale des Semaines sociales du Canada et le Comité d'organisation de Québec travaillent activement à la préparation de la XVIIème Semaine qui se tiendra à Québec du 24 au 30 septembre. La cérémonie d'ouverture aura lieu à la basilique le dimanche soir. Son Eminence le cardinal Villeneuve, O.M.I., y fera une allocution. On compte sur la présence de hauts dignitaires ecclésiastiques et civils. La Commission générale espère pouvoir publier bientôt le programme complet des cours et conférences.



SOUMISSIONS POUR LA CONSTRUCTION DE BATIMENTS DE L'AVIATION MILITAIRE A CAMP BORDEN, ONT.

DES soumissions cachetées, portant la désignation "Soumission pour la construction de bâtiments, à Camp Borden, Ont.", et adressées au Directeur des Adjudications, Ministère de la Défense nationale, Ottawa, Ont., seront reçues jusqu'à midi (heure d'été), le lundi 10 juillet 1939. Les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formulaires fournis par le ministère en conformité des conditions qui y sont stipulées. On peut se procurer ces formulaires, ainsi que les plans et devis descriptifs, en s'adressant au Directeur des Adjudications, Ministère de la Défense nationale, Ottawa. Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé par une banque canadienne à charte, représentant dix pour cent (10%) du chiffre de la soumission et fait à l'ordre de l'honorable ministre de la Défense nationale.

On confiera le chèque de l'adjudicataire si celui-ci refuse de passer un contrat pour l'ouvrage, ou s'il omet, après avoir accepté l'entreprise, de l'achever, conformément aux plans et devis descriptifs.

Le collège d'Edmonton

Vingt-cinq ans d'existence

(par le R. P. Armand Gariépy, S.J.)

L'automne dernier, le *Devoir* signalait à l'attention de ses lecteurs le 25^e anniversaire du collège de Sudbury, Ont. Or, la même année s'était fondé un autre collège français, beaucoup plus à l'ouest, à Edmonton. La célébration de cet événement se déroule ces jours-ci dans l'Alberta. Je dois à mon Alma Mater l'hommage de mon souvenir reconnaissant.

La fondation

Le 10 août 1912, le P. Théophile Hudon, S.J., arrivait à Edmonton. Logé à l'hôtel Général des Soeurs Grises, il venait pour examiner la situation, et voilà qu'en l'espace de quatorze mois, sous son active impulsion, tout un coin de terre a changé d'aspect: en octobre, Mgr Legal délimitait une nouvelle paroisse, Saint-François-Xavier; le presbytère est aussitôt construit, dont une moitié sert de chapelle; en décembre, on entreprend les fondations d'un édifice de briques; en mars, la législature albertaine reconnaît l'existence légale du Collège des Jésuites (il y avait alors cinq députés de langue française); et le premier octobre 1913, 52 élèves sont admis.

L'institution était lancée. Depuis longtemps il en était question. Mgr Legal, O.M.I., avait décidé d'établir un collège français à Edmonton et un collège anglais à Calgary, au sud de la province. Les Bénédictins d'Angleterre avaient été invités à prendre la charge de ce dernier. Ils arrivèrent après l'érection de Calgary en diocèse. Le nouvel évêque, Mgr McNally, leur proposa un "High School". Ce projet ne leur convint pas et ils retournèrent en Europe.

Quant à Edmonton, dès 1906, année où le Parlement de la nouvelle province décida de fonder une Université, Mgr Legal proposait aux Jésuites de la "Mission canadienne" d'y établir un collège. La population canadienne-française ne demandait pas mieux.

A 2.000 milles du Québec qu'ils avaient quitté naguère, jetés dans une province pour laquelle on venait de méconnaître le principe du bilinguisme confédéral, menacés plus ou moins par le flot montant de l'immigration, ces nouveaux transplantés voyaient dans un collège catholique et français l'espoir de conserver ces deux biens qu'ils avaient apportés: leur langue, leur religion. L'histoire de la Nouvelle-France se répéterait en des conjonctures différentes: jadis les hommes de LaVerendrye avaient établi à quelque 200 milles d'Edmonton un fortin de traite, en prenant possession du territoire; aujourd'hui le collège serait la citadelle qui assurerait non plus le domaine territorial, mais l'héritage spirituel: l'un comme l'autre, postes avancés de la civilisation française.

Le projet du collège mijota plusieurs années encore. En 1912, on répétait, à Saint-Albert, Alta, le Congrès de Québec, avec modestement sans doute. Etienne Lamy poursuivait son voyage vers l'ouest et y fut présent. Les PP. Jean et Blain vinrent du collège de Saint-Boniface. Man, pour y assister. L'enthousiasme de la population pour le collège espéré se révélait manifeste.

En 1913, le collège était donc sur pied. Edmonton alors jouissait de la prospérité des villes récentes. Des réjouissances avaient suscité au P. Hudon une somme totale de \$50.000. C'est avec la perspective de cet apport financier que le collège avait jeté ses bases.

C'est le sort des postes avancés de subir tous les chocs. Les travaux de construction avaient débuté lorsque soudain une chute des affaires bouleversa bien des espérances. L'argent se fit de plus en plus rare. La guerre vint aggraver la situation. De la souscription, une dizaine de mille dollars seulement furent perçus; le nombre d'élèves diminua.

Le collège, entreprise "qui ne paie pas" se retirait-il en sursaut, ou, poste d'avant-garde, tiendrait-il...

Croisières

AUBAINES

DANS LE GOLFE

A bord du "FLEURUS"

De Montréal toutes les deux semaines — Cabines extérieures — Nombreuses escalas. Durée 12 jours... \$75.

AUX BAHAMAS

4 jours à New-York

A bord du "LANCASTRIA"

De Montréal, tous les vendredis — Aller par l'Hudson — Hébergement à New-York et visites de l'Exposition. Durée 11 jours... \$98.

AUX BERMUDES

A bord des "LADY"

De Montréal toutes les deux semaines — Cabines extérieures — Nombreuses escalas. Durée 11 jours... \$105.

— Réduction de 5% aux nouveaux mariés en mai et juin.

New-York, Bermudes, Bahamas, Jamaïque. 23 jours... \$192.

NOMBREUSES AUTRES CROISIÈRES ET VOYAGES À NEW-YORK

LE DEVOIR-VOYAGES

430, Notre-Dame est

Tél. BElair 3361 Montréal

fondé. Mais les gradués qui en sortirent sont destinés pour la plupart à fréquenter l'Université du lieu, à exercer leur profession dans l'ambiance concrète de la province. Une certaine adaptation devient nécessaire.

Dès les débuts, en engagea des tractations avec l'Université de l'Alberta dans le but d'obtenir une affiliation satisfaisante. Elles ne réussirent pas. Le collège se tourna vers l'Université Laval, et, le 13 juin 1917, obtenait l'agrégation avec entente d'échange des diplômes avec l'Université de la province.

Il reste toujours un inconvénient pratique: satisfaire deux Universités à la fois, dont les programmes sont différents. L'une, celle qui octroie le degré, fait large place aux lettres, plus humanitaires en soi; l'autre, celle qui fréquenteront les études, exige un bagage scientifique de ces deux facteurs et la nécessité de multiplier le nombre des élèves ont amené, au cours des années, diverses modifications dans le régime des études.

L'ouverture première se fit avec deux préparatoires français et deux préparatoires anglais. Puis deux cours distincts progressèrent: le classique, à base française; le commercial, bilingue. En 1929-30 on les fusionna: parvenu en Versification, l'élève, s'il ne poursuivait pas ses études, recevait un diplôme commercial; on ajouta des sciences pour répondre au besoin de l'Alberta: une des matières albertaines se transforma en pavillon scientifique. Ce système dura trois ans. On dut l'abandonner pour diverses raisons, dont l'ingénierie préparatoire de tous les élèves à l'étude du latin. Le cours se dédoublait, mais dans le classique furent introduites, selon la mesure possible, certaines matières des écoles moyennes provinciales ("High Schools"). Un autre changement s'annonça pour l'an prochain: les matières au programme de la province seraient communes à un double cours; puis les élèves se sépareraient, qui pour les classes gréco-latines, qui pour les matières commerciales.

Louvoyer ainsi entre deux langues et deux cultures n'est pas sans inconvénients pédagogiques. Malgré tout, maints élèves remportent des succès soit au baccalauréat, soit aux concours tant de l'Université Laval que des "High Schools" albertains. Je me rappelle notamment telle jeune oratrice, ou un collègue, seul candidat à s'exprimer en français, fut classé deuxième par des juges anglophones.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Les marchands et la fête nationale

VITRINE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Depuis quelques années une coutume louable s'est introduite chez les marchands de Montréal: c'est de manifester par une vitrine de la fête nationale.

Le sentiment populaire de joie et de sympathie à l'occasion de tel ou tel événement public. Ainsi des montres particulières ont été faites lors du décès de Notre-Saint-Père le Pape Pie XI; d'autres à l'occasion du couronnement et de la visite de nos souverains.

La coutume s'introduit maintenant de faire une vitrine spéciale à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Pourquoi, cette année, tous les marchands de la ville ne feraient-ils pas un étalage particulier à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste? Ce serait une excellente manière d'affirmer son patriotisme et d'entrer dans l'esprit de la fête nationale qui se célèbre avec tant d'ampleur dans Montréal, cette grande cité canadienne-française.

Le sujet, d'ailleurs, s'y prête bien et est fort facile d'exécution: une gravure ou une statue de notre saint patron, quelques drapeaux canadiens-français, à fond bleu, à croix blanche et à fleurs de lis, quelques branches d'ébène, posées dans des vases d'eau, pour garder les feuilles fraîches et vertes, une inscription et la vitrine est faite.

Multipions, pour le 24 juin, ces montres spéciales de la Saint-Jean-Baptiste et la ville prendra vraiment un air de fête nationale. (Comm.)

En Cour de pratique

Voici le programme de la Cour supérieure, division de pratique, au Palais de justice de Montréal pour les mois de juillet et août:

Juin: du 26 au 1er juillet, M. le juge Forest;

Juillet: du 3 au 8, M. le juge MacKinnon;

Juillet: du 10 au 15, M. le juge Macdougall;

Juillet: du 24 au 29, M. le juge L. Cousineau;

Juillet: du 31 au 5 août, M. le juge Trahan;

Août: du 7 au 12, M. le juge La-Zure;

Août: du 14 au 19, M. le juge Duran;

Août: du 21 au 26, M. le juge Rihaume;

Août: du 28 au 2 septembre, M. le juge Denis;

Septembre: du 5 au 9, M. le juge Deary.

La fête nationale belge le 21 juillet

La fête nationale belge, le 21 juillet, sera, cette année, célébrée avec tout l'éclat traditionnel.

Un grand banquet est organisé par la Chambre de commerce belge au Canada, sous les auspices du Comité National Belge et des autres sociétés belges de Montréal, et se tiendra le 21 juillet, à 7 h. p.m., au Club Saint-Denis, 257 est, rue Sherbrooke.

La cérémonie religieuse, suivie d'une réception à l'Union Belge, sera célébrée le dimanche 23 juillet à 11 heures, à l'église Notre-Dame.

Le cours classique

À côté de cette lutte pour la vie du collège, une autre difficulté se pose: l'accommodement d'une éducation subtilement française avec les contingences du milieu social et géographique. C'est à l'appel des Canadiens français, c'est pour eux, premièrement, c'est pour former chez eux une élite chrétienne et française, que le collège s'est

La doctrine sociale du Vatican

A l'Académie des sciences morales et politiques

Paris, 20 (P.C.-Havas). — La politique économique et sociale du Vatican vient de faire l'objet d'une intéressante délibération à l'Académie des Sciences morales et politiques. Par une curieuse rencontre, c'est l'économiste Louis Marlio, le défenseur du libéralisme et l'auteur d'ouvrages désormais classiques sur l'évolution et les erreurs du fascisme, qui fit l'éloge de la doctrine enseignée par les Papes.

"L'Eglise, dit-il en substance, ne préconise aucune solution particulière mais pose des conditions que les systèmes économiques doivent remplir pour lui paraître acceptables au point de vue moral et social. Elle condamne le socialisme comme trop matérialiste et le libéralisme économique manchestérien comme ne tenant pas un compte suffisant des répercussions néfastes de la libre concurrence dans le domaine social. Elle pense qu'une amélioration sérieuse pourrait être cherchée dans une évolution orientée vers le système corporatif renouvelé. Les critiques du libéralisme manchestérien ne s'appliquent d'ailleurs pas à la doctrine libérale récente ou au libéralisme social qui, tout en respectant ce que les lois économiques ont de rigoureux dans le domaine de la production, philosophique politique d'esprit social. Quant au développement du corporatisme, nous l'acceptons aussi à condition qu'il ne soit pas orienté vers l'étatisme mais vers une solution des grands problèmes ouvriers, des assurances sociales, de la lutte contre le chômage et de la suppression des taudis."

François Charles-Roux, ambassadeur de France au Vatican, avait eu l'occasion de dire au cours d'une conférence d'historien val d'être approuvée brièvement l'analyse de Louis Marlio. Puis lecture fut donnée d'une note du célèbre théologien qu'est le Père de Sertillanges dont la conclusion s'articule comme suit: "L'Eglise n'a pas de doctrine économique, mais elle a une doctrine sociale. Elle a condamné le socialisme et le communisme tels qu'ils sont, non tels qu'ils pourraient être s'ils consentaient à proposer seulement une technique au lieu de proposer toute la philosophie individuelle, familiale et sociale. C'est dans le même esprit que l'Eglise condamne l'abus du mécanisme et dénonce l'abus du capitalisme."

Cette séance a permis de mesurer l'influence croissante des grandes encycliques pontificales sur la pensée française, même sur la pensée libérale que l'enseignement de Léon XIII et de Pie XI semble avoir complètement renouvelée.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Le secret de M. Roosevelt

Le président déclare qu'il ne veut rien dire ni maintenant ni dans un avenir prochain sur la question de sa candidature pour un troisième terme

Washington, 21 (P.A.). — Le président Roosevelt a déclaré hier aux journalistes, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'aurait rien à dire au sujet de sa candidature pour un troisième terme, ni maintenant ni dans un avenir prochain. Il a refusé de répondre à toutes les questions directes ou indirectes qu'on lui a posées là-dessus.

Il a annoncé toutefois que son voyage à travers le pays, voyage qui lui permettra de mesurer le sentiment politique dans le nord, le sud et l'ouest, n'aura lieu qu'après l'ajournement du congrès. Plusieurs politiciens pensent que ce voyage donnera peut-être quelque indication sur l'attitude du président en 1940, mais d'autres croient que l'on ne connaîtra les projets de M. Roosevelt quant à un troisième terme qu'à l'approche de la convention d'été prochain.

Le coiffeur Tassé et Leurs Majestés

Le Roi se rase lui-même avec un rasoir de sûreté — Quatre coupes de cheveux durant le voyage — Aune instruction spéciale

Ottawa, 21 (C.P.). — M. Paul Tassé, qui a été barbier du train royal pendant la visite des souverains, a dit hier que le roi ne fait pas d'embarras quant à sa coupe de cheveux et qu'il s'est rasé lui-même tous les jours avec un rasoir de sûreté. "Je lui ai coupé les cheveux quatre fois, a dit M. Tassé, et il ne m'a jamais donné aucune instruction spéciale sur la coupe qu'il désirait. Il m'a seulement dit de lui couper les cheveux et je l'ai fait. C'est un type excellent, il est tout comme l'un de nous. Et la reine est une grande dame."

Un bréviaire de la santé

Franc-Nohain n'est pas mort. Le délirium cérébral a traversé les mers pour se rapprocher de son point d'origine. Après avoir enseigné l'art de vivre et nous avoir introduits dans la cité heureuse, il retourne aujourd'hui à son berceau.

Le dernier livre (1) est signé par le Dr Paul Dufault, un homme de science, un homme de lettres, un homme de bien. Il nous apporte une philosophie qui exclut le rictus, une philosophie qui est une philosophie d'homme. Elle nous apporte une philosophie qui est une philosophie d'homme. Elle nous apporte une philosophie qui est une philosophie d'homme.

En ce pays, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. La défaite de nos armées en 1760, ne fut pas celle de nos coeurs et de nos âmes. Après des siècles de lutte de la part de nos prédécesseurs, il y a lieu de se demander si nous avons vraiment complété leur oeuvre. La réponse est complexe.

Nous pouvons toujours dire que si nous avons commis des fautes, nous n'avons certes pas commis de crimes. Et ces fautes, dont quelques-unes portaient d'un esprit de bonne entente, ont souvent tourné contre nous-mêmes.

À l'encontre de critiques trop sévères, nous devons nous rendre le témoignage optimiste et vrai que, dans le domaine religieux, nous sommes demeurés ce peuple plein de foi, fournisseur de ces légions de prêtres et de missionnaires, qui

Le choix des carrières au Petit Séminaire de Québec

Quatre finissants entreront dans l'aviation militaire canadienne

Québec, 21 (D. N. C.). — Des 64 élèves qui terminent cette année leur cours classique au Petit Séminaire de Québec, 17 se dirigent vers le Grand Séminaire, 9 choisissent la médecine, 6 le droit, 4 l'aviation militaire canadienne, 4 entrent chez les Pères Blancs, 3 se dirigent vers les Hautes Etudes commerciales, 2 étudieront le génie civil et la chimie, 2 entreront dans l'Ordre des Dominicains, 2 suivront les cours de l'Ecole des sciences sociales, politiques et économiques, 2 étudieront le génie électrique. Les autres ont choisi les carrières ou études suivantes: droit et Hautes Etudes, accompagnement, eudiste, philosophie, mathématiques, droit et sciences sociales, génie civil, Ecole des pécherie, oblat de Marie Immaculée, droit et carrière diplomatique, Ecole normale supérieure, génie minier, notariat.

C'est donc dire que 26 entreront dans la vie religieuse, dont 17 dans le clergé séculier et 9 dans le clergé régulier.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

Dans un deuxième article l'auteur parlera des organisations collégiales, des activités extérieures du Collège et de son avenir.

Armand GARIÉPY, S.J.

THE "SALADA" Orange Pekoe

Au "St. Lawrence Kiwanis Club"

M. André Fauteux parle du "respect des traditions"

M. André Fauteux, sénateur, était le conférencier invité du St. Lawrence Kiwanis Club, au déjeuner hebdomadaire de cette société tenu comme d'habitude en l'hôtel Queen's hier. A cette occasion, chez les Kiwanistes, et le distingué conférencier avait intitulé sa causerie: *Le respect des traditions*.

Après avoir largement esquissé l'histoire du peuple canadien-français, avoir fait quelques considérations sur les misères de notre temps, misères surtout sensibles à la jeunesse qui veut faire sa vie, mais le peut actuellement si difficilement, M. Fauteux continue en disant que les gouvernements font des efforts sérieux pour orienter la nation vers de nouvelles réalisations susceptibles d'assurer le bonheur du plus grand nombre. Le mal dont souffre notre peuple ne lui est pas particulier, de continuer l'orateur: il est commun au monde entier, il se retrouve ailleurs. Le Canadien parle avec les autres races les déficiences d'un monde en pleine évolution pour ne pas dire plus. Nous souffrons, ajoute M. Fauteux, d'une pratique exagérée des doctrines du capitalisme, nous lui avons trop emprunté ses farces matérielles. Le capitalisme est bon en soi, mais il doit être tempéré, par le souci des valeurs intellectuelles et morales.

Les problèmes particuliers au Canada comme ceux que tous les peuples doivent envisager sont graves, mais nous aurons la force de les réduire et de leur appliquer les solutions salvatrices.

Il faudra pour cela collaborer ensemble à une résurrection qui s'impose.

M. Fauteux fait ensuite l'éloge de la race canadienne-française. Nous sommes, dit-il, les descendants directs d'une des plus belles races du monde. Si jamais la race canadienne-française devait disparaître, le souvenir en demeurerait imprécisable.

En ce pays, il n'y a ni vainqueurs ni vaincus. La défaite de nos armées en 1760, ne fut pas celle de nos coeurs et de nos âmes. Après des siècles de lutte de la part de nos prédécesseurs, il y a lieu de se demander si nous avons vraiment complété leur oeuvre. La réponse est complexe.

Nous pouvons toujours dire que si nous avons commis des fautes, nous n'avons certes pas commis de crimes. Et ces fautes, dont quelques-unes portaient d'un esprit de bonne entente, ont souvent tourné contre nous-mêmes.

À l'encontre de critiques trop sév

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

A. Desrochers Eng. 1815 Boul. Rosemont, De Ada Lafond, mariée, Restaurateur.

A. Desrochers, 3001 Masson, Armand Desrochers, marié, mercier pour hommes.

Compagnie Gormex (Gormex Company), 7885, rue St-Denis, Albert-E. Chapdelaine, veuf. Remèdes patentés.

Green-Grocer, 4566 Ave du Parc, Fruits et légumes, Sam Rudolph, veuf.

Modern Phonograph Co., 1565 Craig est. Charles K. Bittas, marié en Albanie, réparations et service.

Louella's Dress Shoppe, 4816 Ave du Parc, Frank Steinwald, marié.

The Medical Directory of the Province of Quebec, 1030 St-Alexandre, Isidore Boltuck, marié.

Byle-Craft Pattern Service, 630, rue de l'Église, Salomon Alex Carson, marié.

Union Products & Service Guide, 1030 St-Alexandre, Isidore Boltuck, marié.

The Asco Limited, 922 Square Victoria, E. K. Schibli, secrétaire-trésorier.

Jack Dempsey's Delicatessen Ltd. David A. Chalkin, président.

Mitchell & Beall, 316 Bridge, Ralph Grant McKee and Russell I. Beall, mariés.

Iabolo & Baggio Cartage, 129 Appin, F. Baggio, célibataire, L. Sabolo, marié.

Ascot Terrace Club Ltd. 1188 ouest Sherbrooke, J. G. Poeteux, président.

Les nouvelles en raccourci

importante commande

Des rapports non officiels d'Ottawa disent que le gouvernement canadien dépenserait une somme d'environ \$13,500,000 pour l'achat d'aluminium pour ses avions de guerre et pour aider à la construction d'une nouvelle usine de fabrication près de Kingston, Ontario, de l'Aluminium Company, of Canada, Ltd.

En même temps, la compagnie annonce un programme de dépenses d'environ \$7,000,000 pour un agrandissement substantiel de ses usines à Arvida et à Shawinigan et pour la construction d'une usine près de Kingston.

Les constructions dans la province de Québec, principalement à Arvida, augmentent la capacité de production d'environ 15 p.c. L'établissement de Kingston sera équipé pour la fabrication de plaques, feuilles, feuillards, tiges, tubes et autres formes d'aluminium et d'alliages d'aluminium à demi-finis.

L'état des cultures par tout le Canada

Ottawa (P.C.) — De fortes pluies tombées dans les provinces des prairies au cours de la semaine dernière ont encore amélioré les conditions des cultures et la température toujours fraîche a fait échouer aux dommages des sauterelles, rapporte le bureau fédéral de la statistique dans son septième bulletin sur les cultures au Canada.

Les plus fortes pluies sont tombées au sud et à l'ouest de la Saskatchewan et au sud de l'Alberta. Dans le nord-ouest du Manitoba et le sud-est de la Saskatchewan, où les pluies étaient le plus nécessaires, il n'a pas plu beaucoup. Les pluies levent d'une façon satisfaisante.

Les cultures dans la Colombie ont été favorisées de fortes pluies et les conditions sont excellentes. Dans l'Ontario, il faudrait plus de pluie.

Dans les provinces maritimes, la culture des pommes de terre est bonne. Les semences ont été terminées en retard, mais la température était excellente dans le Québec. L'avenir des cultures semble favorable.

Propriétés remises à la Barcelona Traction

Toronto. — Dans une circulaire adressée aux actionnaires canadiens, M. R. H. Merry, secrétaire, dit que la Barcelona Traction, Light and Power Company Limited, vient de rentrer en possession de la plupart de ses propriétés, par suite de la cessation de la guerre espagnole.

La compagnie s'occupe activement à remettre les propriétés en bon état et les usines hydro-électriques et les lignes de transmission partiellement détruites par la guerre civile sont remises peu à peu dans leur état primitif. On fournit de nouveau de l'énergie à la ville de Barcelone et à d'autres villes importantes.

On ajoute que dans ces conditions de reconstruction, la compagnie ne peut songer présentement à élaborer un plan en vue du paiement des intérêts sur les obligations.

Prix du gros

Ottawa, (P.C.) — Le bureau fédéral de la statistique rapporte aujourd'hui que son indice général des prix de gros des denrées s'est établi à 73.1 pour la semaine terminée le 16 juin contre 73.3 la semaine précédente. L'an dernier, au cours de la semaine correspondante, il s'établissait à 80.2.

Boisse du prix de l'argent à Londres

Londres — Le marché des lingots d'argent est tombé hier au plus bas prix depuis octobre dernier. Le mouvement de ventes de Bombay s'est produit à la rumeur que le gouvernement américain empêcherait l'achat d'argent étranger.

L'argent au comptant pour livraisons immédiates a baissé de 1/2 denier à 19 1/8 deniers l'once. Les contrats à terme ont diminué de 7/16 de denier pour s'établir à 18 1/16 deniers.

La Bourse

(A.P. et C.P.) — Le marché s'est alourdi à Wall Street et à midi les reculs allaient jusqu'à un point environ étaient assez nombreux dans presque toutes les catégories. Tandis que le marché des obligations accusait une faible tendance à la hausse, celui des denrées n'a pas fluctué.

Le marché était irrégulier en Bourse locale. Vers midi de faibles gains l'emportaient sur de légers reculs.

Ont avancé: Canada Cement, Canadian Car, Smelters, Montreal Power, Shawinigan et Brazilian, tandis que Steel of Canada, Nickel, Canadian Celanese et National Breweries ont fléchi.

Les cours affaiblièrent peu d'intérêt sur le Curb. On avançait: Canada et Dominion Sugar, dans le groupe des industrielles, et Waite-Amulet et Thompson Cadillac dans la section des mines, où Pickel Crow, Sherritt et Siscoe ont glissé.

Thompson Cadillac Mining Corp. vient d'aviser le Curb de Montréal qu'elle a aujourd'hui fait cession de ses biens, conformément à la loi des faillites, et en faveur de ses créanciers.

M. N. H. Eden

M. N. H. Eden, de la maison Eden & Bond, Ltd., vient d'être élu membre du Canadian Commodity Exchange, Inc.

Cons. Diversified Standard Securities

Consolidated Diversified Standard Securities, Ltd., dont les actions privilégiées de premier rang et les actions ordinaires classe A se négocient au Curb de Montréal depuis le 19 juin, a informé le Curb que l'actif liquide formant la contre-partie des actions de préférence était, au 31 mai 1939, de \$20,36 par action.

Inter-State Royalty Corp.

Inter-State Royalty Corporation, Ltd., a notifié le Curb de Montréal que les placements de cette société en redevances pétrolières s'élevaient le 31 mai 1939 à \$1,170,046.

Depuis leur acquisition jusqu'au 30 avril 1939, le revenu brut des redevances s'est élevé à \$486,828, et \$133,878 ont été versés à la réserve pour épuisement.

En avril la société a tiré de ses redevances un revenu brut de \$6,623, ce qui porte à un total de \$29,697 les sommes encaissées de cette source pendant les quatre premiers mois de 1939.

International Mining Corporation a donné avis à la Bourse de Montréal qu'elle avait racheté 500 de ses actions ordinaires au cours du mois de mai, et 500 au cours du mois de juin 1939. Le total des actions ordinaires émises est maintenant de 523,273, dont 520,373 sont aux mains du public et 2,900 détenues au trésor de la société.

Thrift Stores annonce une perte nette de \$17,993 pour le dernier exercice fiscal, comparativement à une perte nette de \$129,553 pour l'exercice précédent. Pour le dernier exercice fiscal le bénéfice d'opération a été de \$56,613 comparativement à un déficit de \$52,037 en 1937. L'actif est de \$462,828 et le passif de \$247,267 contre \$688,156 et \$475,941 l'année dernière.

Bourse de Montréal

Compilation de la maison L.G. BEAUBOIS & CIE

Valueurs. Ouv. Haut Bas Clôt.

Bell Telephone 177 1/2 177 1/2 177 1/2 177 1/2

B.C. Power "A" 2 1/2 2 1/2 2 1/2 2 1/2

Brazilian 9 1/2 9 1/2 9 1/2 9 1/2

Can. Cement 7 1/2 7 1/2 7 1/2 7 1/2

Can. North Pow. 16 16 16 16

Can. Stearns 10 10 10 10

Can. Car & P. 10 10 10 10

Can. Celanese 10 10 10 10

Can. Paper 10 10 10 10

Can. Smelters 10 10 10 10

Can. Siscoe 10 10 10 10

Can. Steel 10 10 10 10

Can. Textile 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Dominion Textile Co.

Le dernier exercice financier accuse un léger recul sur l'an dernier

Le rapport financier de la Dominion Textile Company Limited pour l'exercice clos le 31 mai 1939 indique un bénéfice net de \$3,27 l'action, comparativement à \$4,84 l'exercice précédent et \$5,08 pour l'exercice 1937.

La baisse du bénéfice est attribuée à une diminution de 18 p.c. du volume des ventes ainsi qu'à l'abaissement des prix entraîné par la concurrence déclinante de ventes en partie, de la politique tarifaire du gouvernement. "Nous espérons, toutefois, que cette politique aura un effet temporaire, absolument sans effet sur le long terme, car il faudra faire d'importantes concessions aux producteurs étrangers pour contrebalancer la perte qui est apparue ici."

Le rapport signé par sir Charles Gordon, président de la compagnie, mentionne la répartition des dividendes privilégiés et des dividendes ordinaires au taux habituel de 6 p.c. sur le revenu net de \$4,655,610. Les bénéfices d'exploitation se sont traduits par \$2,095,044 comparativement à \$3,015,061. La répartition de \$4,655,610. Les bénéfices d'exploitation se sont traduits par \$2,095,044 comparativement à \$3,015,061.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513. Le montant à soustraire des bénéfices d'exploitation à l'égard de l'impôt sur le revenu a été de \$420,089 à \$244,513.

Les rendements

ACTIONS ORDINAIRES

Div. Rend.

Azawee Surpass 60 9 1/2 6 1/2

Balding Corticelli 400 90 4 1/2

Bell Telephone 177 1/2 177 1/2 177 1/2

B.C. Power "A" 2 1/2 2 1/2 2 1/2

Brazilian 9 1/2 9 1/2 9 1/2

Can. Cement 7 1/2 7 1/2 7 1/2

Can. North Pow. 16 16 16 16

Can. Stearns 10 10 10 10

Can. Car & P. 10 10 10 10

Can. Celanese 10 10 10 10

Can. Paper 10 10 10 10

Can. Smelters 10 10 10 10

Can. Siscoe 10 10 10 10

Can. Steel 10 10 10 10

Can. Textile 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10 10 10

Can. Zinc 10 10

LA VIE SPORTIVE

Lou Boudreau cause l'échec du Montréal

Buffalo, 21. — Après avoir mené par 2 à 0 jusqu'à la quatrième manche les Royals de Montréal ont dû baisser pavillon devant les Bisons hier soir pour perdre par un résultat de 6 à 3 dans une joute régulière de la Ligue Internationale. L'échec du Montréal fut causé par Lou Boudreau qui a fait compter quatre des six points de son club par un coup de circuit et un simple.

Les Bisons ont frappé 12 coups sûrs contre Lee Rogers et Reggie Grabowski, qui a remplacé Rogers à la sixième manche, et ils ont revenus d'en arrière après avoir encaissé une avance de deux points aux Montréalais à la troisième manche.

Un but sur balles à Rogers, un début de Sammy Bell et un simple de Mel Simmons ont produit les deux premiers points des Royals, mais à la quatrième manche, Boudreau a réussi un simple, Tyler a reçu un but sur balles, et Rogers deux retraits, un simple de Mulleavy a rempli les buts. Boudreau et Tyler ont ensuite compté sur le simple de Mack.

Boudreau a frappé un circuit à la manche suivante, avec deux frappeurs retirés, une autre fois, après un simple de Nowak. Une erreur de McDaniel a permis à Boudreau d'ajouter un point. Deux autres points non mérités aux Bisons à la huitième manche, à commencer la manche avec un simple puis, après les retraits de Mack et Nowak, un simple de Helf a fait avancer Mulleavy au second. Kline a ensuite été saisi au premier but sur l'erreur de McDaniel et Boudreau a suivi avec un autre simple bon pour deux points.

Maurice VanRobays a compté le dernier point des Royals lorsqu'il a frappé sur 7e circuit de la saison à la septième manche.

Par suite de cette défaite, Montréal reste sur un pied d'égalité avec Buffalo et Baltimore en cinquième place de l'Internationale.

Les Royals et les Bisons termineront leur série aujourd'hui, Marvin Duke lancera probablement pour Montréal.

Résultat détaillé de la joute:

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0
Total.....	32	3	5	24

BUFFALO				
	AB	P	CS	R
Boudreau, ac.....	5	2	3	1
Tyler, ce.....	4	1	2	0
Oglesby, lb.....	4	0	0	1
Carnegie, cg.....	4	0	0	0
Mulleavy, 3b.....	4	1	3	0
Mack, 2b.....	4	0	2	2
Nowak, l.....	3	0	1	0
Helf, r.....	2	2	1	0
Kline, l.....	4	0	0	2
Total.....	34	6	12	27

MONTREAL				
	AB	P	CS	R
Bell, 2b.....	4	1	1	4
Simons, cg.....	4	0	1	1
Becker, r.....	4	0	0	1
Parls, cd.....	3	0	1	2
Deal, ce.....	4	0	0	2
Van Robays, lb.....	4	1	1	2
Nowak, 3b.....	4	0	0	1
McDaniel, ac.....	3	0	0	2
Rogers, l.....	1	1	0	0
Grawowski, l.....	1	0	0	0

Le cardinal Villeneuve à Marseille

Voyage en auto à travers la Provence —
Départ pour Lourdes

Marseille, 21 (P.C.-Havas). — Le cardinal Villeneuve a consacré la journée de mardi au souvenir de Mgr Mazenod, fondateur de l'Ordre des Oblats et protecteur d'Emilie de Vialar, qui vient d'être béatifiée solennellement dimanche dernier à Rome.

Arrivé lundi soir à Marseille, le cardinal-archevêque de Québec a pris hier matin, contact avec les catholiques marseillais à l'occasion de la messe qu'il a célébrée à la basilique Notre-Dame de la Garde, qui domine toute la grande cité et le grand port français de la Méditerranée. Le cardinal a été reçu au seuil de Notre-Dame de la Garde par Mgr Borel, recteur de la basilique, protonotaire apostolique, entouré d'un nombreux clergé et de chanoines du Chapitre. De nombreux fidèles se pressaient dans la grande nef. A l'issue de la messe, le cardinal a visité le célèbre sanctuaire des marins méditerranéens et admira la tour du haut de laquelle se dresse l'immense statue de la Vierge, béniissant le port et la mer, que les voyageurs venant d'Extrême-Orient ou du Levant aperçoivent de plusieurs kilomètres en mer avant même de pouvoir distinguer le port.

Le cardinal Villeneuve s'est ensuite rendu à la maison des Oblats, qui est la plus vieille fondation de cet Ordre, la maison-mère, primitivement fixée à Marseille, ayant été, depuis, établie à Rome.

Il fut reçu dans la vieille maison à laquelle s'attache le souvenir de la création du même ordre auquel appartenait le cardinal Villeneuve avant d'acquiescer au siège archiepiscopal de Québec. Il y fut reçu par

le Père Supérieur, Espénon. Puis le cardinal s'est rendu à la cathédrale, sur la route d'Aix-en-Provence, où reposent les restes de Mgr Mazenod, fondateur de l'Ordre des Oblats de Marie-Immaculée, en 1826, et de la bienheureuse Marie de Vialar, dont l'éminent prélat avait comme distingué le rayonnant dessein spirituel et qui soulève de ses conseils et de sa foi lorsque, après les difficultés survenues lors de son apostolat en Afrique du Nord, immédiatement après la conquête française de l'Algérie, la future bienheureuse revint en France. Le cardinal Villeneuve s'est recueilli et a prié devant les deux tombeaux.

Au début de l'après-midi, le cardinal a quitté Marseille pour Aix-en-Provence. Accompagné de Mgr Borel, recteur de la basilique de Notre-Dame de la Garde, représentant l'évêque de Marseille, le cardinal Villeneuve est arrivé dans la capitale historique de la Provence en fin d'après-midi, après un voyage en automobile à travers la plaine vallonnée de la sèche Provence, semée de fermes aux murs clairs et de bouquets d'oliviers au feuillage argenté. Il s'est immédiatement rendu à la maison des Oblats dont le Père provincial Gaben lui a fait les honneurs. Le cardinal a visité rapidement l'aristocratique ville universitaire provençale qui, en raison du murmure perpétuel des eaux vives, a mérité le surnom de "la ville aux fontaines".

Le cardinal ne devait séjourner que jusqu'à ce matin à Aix, à la maison des Oblats, où il célébrera la messe avant son départ pour Lourdes.

Juge américain condamné

M. Martin Manton condamné à deux ans de prison et à une amende de \$10,000 pour avoir vendu ses décisions alors qu'il était juge puni de la Cour d'appel de circuit du deuxième district fédéral des Etats-Unis

New-York, 21 (AP). — Martin T. Manton, le seul membre de la judicature fédérale des Etats-Unis qui ait été ainsi stigmatisé au cours de cent cinquante ans de son histoire, a été condamné hier soir à deux ans de prison et à une amende de \$10,000, pour avoir vendu ses décisions alors qu'il était juge puni de la Cour d'appel de circuit du deuxième district des Etats-Unis.

Du banc même où il a rendu maints jugements sur les acles des autres, Manton a été dénoncé par le juge fédéral de district, W. Calvin Chesnut, du Maryland, comme ayant trahi une confiance sacrée. La pénalité imposée est le maximum permis par la loi. Manton a été, le 3 juin, trouvé coupable d'avoir conspiré pour mettre obstacle à la justice en acceptant des pots-de-vin pour influencer ses décisions judiciaires. Les tribunaux du pays n'avaient jamais été témoins d'une scène aussi extraordinaire que le prononcé de cette sentence.

Manton, qui a 58 ans, a lu un mémoire dans lequel il a demandé en vain le rejet de sa condamnation: il a dit de sa voix uniforme de juge: "Un juge a été abattu par ce qui équivaut à une sentence de mort. Sa réputation a été détruite par une presse hostile. La vie même semble fermée. Mais, grâce à Dieu, le caractère ne peut pas être ainsi détruit. Il importe peu de ce qu'il adviendra de mon pauvre corps pendant les années qu'il me reste à vivre, mais ce qui importe, c'est ce qui est fait ici au nom de la loi, et comment la disgrâce tombe sur un juge loyal, au nom de la justice."

Le juge Chesnut a écouté le long appel de Manton, puis il a dit d'un ton mesuré et soigneusement impersonnel:

"Etant donné la nature de cette cause, telle que révélée par la preuve, même cette sentence maximum peut sembler inadéquante à une partie du public. Le défendeur, un haut officier judiciaire du gouvernement des Etats-Unis, possédait une grande fortune personnelle qui, étant en grande partie investie dans des valeurs mobilières, a été sérieusement menacée par les conditions financières qui existent depuis quelques années."

"En tentant de sauver cette fortune, il a violé l'élément le plus fondamental de la fonction judiciaire, qui requiert l'impartialité absolue et le désintéressement personnel dans l'accomplissement des devoirs de cette charge, et il a accepté de se servir du pouvoir et de l'influence de sa haute situation pour se procurer de fortes sommes d'argent par des emprunts ou autrement, de la part de justiciables, pour consolider sa fortune compromise."

"Toute fonction publique repose sur la confiance publique, mais la fonction judiciaire est encore plus que cela: c'est une confiance sacrée (sacred trust)."

Le juge Chesnut a dit que la condamnation de Manton est sans précédent dans l'histoire de la judicature étatsunienne, et que le plus proche précédent est le retrait d'office de Francis Bacon, lord chancelier d'Angleterre, pour corruption il y a 300 ans.

Le juge a donné à Manton et à George Spector, codéfendeur dans la cause, un délai de 30 jours pour produire des brefs d'exception après avis d'appel.

Tous deux ont été mis en liberté après avoir déposé des cautionnements de \$10,000 chacun. Deux autres défendeurs qui ont plaidé culpabilité et ont aidé le gouvernement ont aussi reçu leurs sentences. John Lotch, politicien et banquier de Brooklyn, a été condamné à un an de prison et à \$10,000 d'amende.

Le juge a considéré comme la poursuite la plus importante dans l'affaire, a été laissé en liberté avec une sentence suspendue et mis en surveillance pour deux ans.

Le juge Chesnut a remis à plus tard la sentence de William J. Fallon, accusé d'avoir servi de percepteur pour Manton en recevant les pots-de-vin des justiciables; cet ajournement est dû à ce que Fallon est malade. Il a plaidé culpabilité au début du procès.

A l'Université Laval

M. l'abbé Oscar McNicoll enseignera à la nouvelle faculté de droit canonique

Québec, 21. (D.N.C.). — L'Université Laval annonce que M. l'abbé J.-Oscar McNicoll, du diocèse de Chicoutimi, viendra enseigner à la nouvelle Faculté de droit canonique, en septembre prochain. Il viendra même résider à Québec pour pouvoir se consacrer exclusivement à l'enseignement du droit.

M. l'abbé McNicoll est un docteur en droit canonique de l'Apollinaris. Il est en plus docteur en théologie de l'Angélique, ex-licencié au philosophie de Laval. Il a enseigné les institutions de droit canonique au Grand Séminaire de Chicoutimi pendant quelques années. L'enseignement des Normes générales et commentera quelques parties du code de droit ecclésiastique. Il partagera en plus avec M. l'abbé J.-A. Deriville, l'enseignement des institutions canoniques à la faculté de théologie.

Supérieur au Séminaire de Sherbrooke

Sherbrooke, 21. (C.P.). — M. le chanoine Victor Vincent a été réélu supérieur du Séminaire de Sherbrooke.

Au Séminaire de Québec

Tous les titulaires des différentes charges d'administration de la maison sont réélus

Québec, 21 (D. N. C.). — Le Conseil des prêtres agrégés au Séminaire de Québec, siégeant hier en réunion annuelle, a réélu en bloc tous les titulaires des différentes charges d'administration de la maison et a nommé, en plus, M. l'abbé Maurice Laliberté au poste de directeur de la maison des Etudiants, rue St-Joachim, en remplacement de Mgr Alexandre Vachon, p. a., v. g., recteur de l'Université et supérieur général du Séminaire.

M. l'abbé Wilfrid Vachon, professeur de versification, qui était professeur auxiliaire, a été promu au rang de professeur agrégé de l'institution. MM. les abbés Vachon et Laliberté sont des éducateurs de grand mérite et le conseil a voulu les récompenser en leur accordant ces promotions. M. l'abbé Laliberté est professeur de rhétorique au Petit Séminaire de Québec et trésorier de l'Association des Anciens élèves.

A la suite de la réélection en bloc du bureau d'administration, les officiers suivants se trouvent maintenus dans leurs fonctions. M. l'abbé Réal Thomassin demeure directeur du Petit Séminaire et commence ainsi un cinquième terme à cette haute fonction. M. le chanoine Ferdinand Vachon continue d'occuper le poste de directeur du Grand Séminaire. Le procureur, M. l'abbé Oscar Bergeron, le modérateur, M. l'abbé Aimé Labrie, l'économe, M. l'abbé Adolphe Doyon, les préfets des études, MM. les abbés Alphonse-Marie Paré et Emile Beaudry, les directeurs spirituels du Petit Séminaire, MM. les abbés Oscar Genest et Alfred Roy, le directeur spirituel du Grand Séminaire, M. l'abbé Ernest Lemieux, le bibliothécaire, M. l'abbé Albert Aubert, et l'archiviste, M. l'abbé Arthur Maheux, restent également en fonctions.

Ce n'est qu'à tous les trois ans qu'a lieu l'élection du supérieur général et recteur de l'Université et de ses deux assistants. Cette élection avait eu lieu l'an dernier. A cette occasion, Mgr Arthur Robert avait été élu recteur de Laval et supérieur général des séminaires, Mgr Camille Roy, vice-recteur et supérieur du Grand Séminaire, et M. le chanoine Cyrille Gagnon, supérieur du Petit Séminaire.

A la suite de la mort de Mgr Arthur Robert, Mgr Alexandre Vachon fut élu, cette année, recteur et supérieur général. C'est lui qui présidait hier l'assemblée annuelle des prêtres agrégés.

Les récitals d'élèves

Pauline Donald et sa classe de chant

A la fin de l'année il est coutume pour certains professeurs privés de rendre compte de leur administration, c'est-à-dire de donner en public, un aperçu du travail accompli durant l'année par leurs élèves. Ces récitals d'élèves sont pourtant trop rares. Je veux dire que trop peu de professeurs privés se soucient de soumettre à la critique les voix, les archets, ou les doigts qui ont durant de longs mois travaillé patiemment sous leur direction.

C'est un tort, car ce concert, placé au bout de l'année, comme le sommet d'une période d'effort, stimule les plus heureux, pour le succès des études. Quant au professeur, il a tout à gagner, s'il n'est pas un fakir, à se montrer en public entouré de ses meilleurs sujets.

Madame Pauline Donald possède de une longue carrière de formatrice dans l'art du chant. Elle n'a donc pas craint, et elle a eu raison, de présenter en un programme chargé, mais beau et varié, de jeunes interprètes et d'autres de plus d'expérience.

Nous ne pouvons donner ici un compte rendu détaillé de ce concert comportant plus de 24 numéros. Nous signalerons toutefois les interprétations qui nous ont semblé les plus belles et nous relierons ainsi les noms de Mlle Marie Reid, Berthe Charton, Sylvia Bernstien, Andrée Maillet et Yvette Raymond; qui, à des titres divers, méritent un encouragement plus spécial.

Andrée Maillet se signala particulièrement dans les vocalises d'un extrait de Parysatis, de Saint-Saëns, l'Air du Rossignol, et aussi dans un extrait des oeuvres du compositeur Meyerbeer, l'Ombre Légère.

Yvette Raymond a rendu avec un goût raffiné, une phrase délicieuse, les chansons françaises: Le Temps des Lilas de Chausson, Au tonneau de Faure et l'Invitation au Voyage de DuParc.

Marie Reid ne possédait pas une voix très volumineuse mais elle chantait avec une justesse jamais en défaut et une compréhension attrayante du texte. C'est avec beaucoup de fini qu'elle a exécuté pour le plaisir de l'auditoire une délicieuse berceuse de Mozart.

Nina Arbutzoff, une des plus brillantes élèves de Pauline Donald, a exécuté avec des accents de grand opéra deux pièces de Rimsky-Korsakov.

Mentionnons encore la belle voix de Sylvia Bernstien, l'interprétation remarquable de Mady McCurdy dans Clair de Lune, de Fauré, et, à notre sens, nous aurons dit un mot des meilleures élèves présentées hier soir dans la salle Dorée de l'Hôtel Mont-Royal.

Il reste à Madame Donald de continuer à diriger une classe aussi brillante d'élèves, et ainsi, à contribuer à répandre le culte du beau, de l'art véritable.

M. H.

M. Mooney, adjoint à M. Valmore Gratton

M. George S. Mooney doit être nommé aujourd'hui directeur adjoint de l'Office d'initiative économique, que M. Valmore Gratton dirige depuis sa fondation.

L'exposition de l'artisanat

Elle se clôt dimanche soir — Affluence considérable — Les programmes artistiques de ce soir et de demain soir — Les concerts symphoniques d'été seraient donnés à l'île Sainte-Hélène

L'exposition de l'artisanat de chez nous, qui se tient dans les anciennes casernes de l'île Sainte-Hélène, continue d'attirer des foules considérables. Hier soir, dès que le temps se fut mis au beau, les gens sont accourus. Pendant toute la soirée les visiteurs se pressaient devant tous les kiosques; les deux restaurants, "La Vieille Marmite" et "La Bonne Franquette" fournissaient à peine à servir tout le monde.

Cet après-midi leur étant spécialement consacré, un grand nombre de religieuses de la plupart des communautés doivent se rendre à l'exposition. Cet après-midi aussi deux délégations de cercles de fermières des comités de Prescott et de Russell se rendent à l'île sous la direction de M. J. Larose, agronome de Plantagenet, et de plusieurs curés de ces régions.

Hier soir, on a remarqué parmi les visiteurs, M. Paul Sauvé, président de l'Assemblée législative; Mme Ernest Lapointe, accompagnée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Roger Ouimet. La direction des Concerts Symphoniques de Montréal a siégé hier à la Vieille Marmite, et il est rumored que les concerts d'été de cette organisation, qui ont lieu au chalet du mont Royal, seraient donnés à l'avenir à l'île Sainte-Hélène.

Ce soir le programme artistique de l'exposition sera donné par le Choeur de France, sous la direction de José de Laquerrière; il comporte des chansons des vieilles provinces de France. Jeudi soir, on entendra la Chorale féminine de Saint-Rédempteur, composée de quarante chanteuses et dirigée par Mlle Germaine Moineau. Le groupe est accompagné par un orchestre de quinze membres. La chorale chantera jeudi, en costumes, des chants canadiens de Boulangier, des extraits des Cloches de Corneville et de plusieurs autres oeuvres connues.

Les divers comités de l'exposition ont tenu une réunion conjointe et l'on a décidé que l'exposition prendra fin dimanche soir, le 25, tel que prévu. L'on avait proposé de prolonger l'exposition à cause de la grande affluence des visiteurs, mais ce projet a dû être écarté pour diverses raisons.

Ceux qui n'ont pas encore vu cette exposition doivent donc se hâter d'y aller d'ici dimanche soir; elle en vaut vraiment la peine, tous ceux qui s'y rendent ne tarissent pas d'éloges; c'est la première fois qu'on réussit à rassembler des artisans et des artistes de tous les métiers de notre terroir et des arts qui depuis un bon nombre d'années progressent chez nous.

Ce soir, la Commission du troisième centenaire, organisatrice de l'exposition, invite d'une façon toute spéciale les directeurs du conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, les membres des comités régionaux et des sections de cette société. Tous sont invités avec leurs femmes et leurs amis. Le rendez-vous a lieu à l'entrée des vieilles casernes, à 8 h. 30.

Le monopole sur le téléphone

Déclaration du député de Montmorency, M. Wilfrid Lacroix

Québec, 21 (D.N.C.). — Dans une entrevue accordée à la presse, M. Wilfrid Lacroix, député de Montmorency à Ottawa, a déclaré:

Dans une dépêche de la Presse Associée, de Washington, envoyée aux journaux, on nous annonce que la Commission fédérale des Communications des Etats-Unis, a réclamé des pouvoirs d'enquête sur les méthodes de comptabilité de la Western Electric Company, qui fabrique et fournit tout le matériel de cette compagnie et a en outre critiqué fortement certaines pratiques dans leur manière d'opérer et demande au gouvernement des Etats-Unis de plus amples pouvoirs pour contrôler toute l'industrie du téléphone.

Le même cas existe ici au Canada où la subsidiaire de la compagnie du Téléphone Bell du Canada, qui s'appelle la Canadian Northern Electric Company, fournit tout le matériel et cela sans concurrence, à cette compagnie.

Vous constaterez en consultant la liste des actionnaires de la Canadian Northern Electric Co., qui se limite à quelques noms seulement, le fait que la Western Electric Company est le plus gros actionnaire avec quelques-uns des officiers et directeurs de la compagnie du Bell Téléphone du Canada.

En conséquence, le même monopole qui existe aux Etats-Unis à étendu ses ramifications sur tout le territoire canadien et il est grandement temps que le Parlement du Canada fasse une enquête parlementaire qui établira, hors de tout doute, que la plus grande partie des bénéfices de la compagnie du Bell Téléphone du Canada, prend la direction de la Canadian Northern Electric Co., empêchant ainsi les abonnés de la compagnie de bénéficier d'une réduction légitime dans les tarifs qu'ils ont à payer. C'est ce qui explique les objections formidables de la compagnie du Bell Téléphone devant la Commission des transports, lors de l'audition d'une plainte que j'ai portée dans laquelle j'insistais pour savoir quel bénéfice réalisait la Canadian Northern Electric Company dans ses transactions avec la compagnie du Bell Téléphone.

Je doute fort, qu'ayant donné l'attitude de la Commission des transports, qui n'a pas voulu que nous

Fermés samedi fête de la Saint-Jean-Baptiste

Ouverts vendredi soir jusqu'à 10 heures

DUPUIS

Ceintures abdominales "BRACER"

Conservez une silhouette

- mince
- athlétique
- confortable

en portant la ceinture abdominale avec support à même.

tailles 2.75
30 à 48

Vous ne pouvez avoir une apparence attrayante avec une taille bombée. Portez cette ceinture et vous obtiendrez une taille normale. Fabriquée par BAUER & BLACK cette ceinture est en filés LASTEX s'étendant dans les deux sens. Pas de bouton, pas de boucle de métal. Les coutures sont renforcées de caoutchouc... et ne peuvent se défaire ou se relâcher. Essayez une de ces ceintures dès demain et voyez par vous-même comme votre silhouette en sera avantagée.



Rayon des articles pour hommes DUPUIS — res-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

fassions une preuve en ce sens. on nous accorde une réduction de taux. Seule une enquête parlementaire nous permettrait de scruter les affaires de deux compagnies.

En conséquence, je me propose à la prochaine session du Parlement de demander une enquête parlementaire que j'estime absolument nécessaire.

Par "Air-Canada"

D'après un rapport envoyé au ministère du transport, par M. P. G. Johnson, vice-président d'Air-Canada, les services des voyageurs, des messageries et du courrier aérien de cette compagnie accusent tous une augmentation. On signale particulièrement une augmentation de 17 p.c. dans le nombre des billets vendus pour les envoies.

Au cours du mois de mai dernier les avions d'Air-Canada ont transporté 40,391 livres de courrier contre 34,697 en avril, ce qui est à peu près le double du courrier transporté en janvier dernier. Au cours des cinq premiers mois de cette année les avions d'Air-Canada ont transporté 153,154 livres de courrier.

Le service des messageries aériennes a connu une augmentation de 50 p.c. sur le trafic d'avril, lequel était de 50 p.c. plus élevé que celui de mars.

Les statistiques de la poste aérienne relèvent qu'en mai dernier le courrier allant de l'est à l'ouest a augmenté de 3,076 livres, chiffre d'autant plus remarquable que jusqu'ici l'ouest semblait plus intéressé à l'aviation commerciale que l'est du pays. Il n'en reste pas moins vrai que plus de courrier aérien est envoyé de l'ouest à l'est que de l'est à l'ouest, les chiffres étant pour le mois de mai dernier de 17,396 livres pour l'ouest et de 15,500 livres pour l'est.

Lisbonne-New-York en 20 heures

Berlin, 21. — Les chantiers Blohm et Voss, de Hambourg, construisent un avion du type BV-222 qui est destiné à la traversée de Lisbonne à New-York: il devra l'effectuer en 20 heures. Ce sera un appareil de 40 à 50 tonnes, avec six moteurs et un rayon d'action de 7000 kilomètres. Alors que les essais de traversée de l'Atlantique Nord avaient jusqu'à présent les Açores comme point de départ, le BV-222 volera sans escale en partant de Lisbonne. Il contiendra des couchettes et pourra, en dehors de la poste, transporter un certain nombre de passagers. Sa construction sera probablement terminée dans la première moitié de l'année prochain.

M. J.-C.-E. Ouellet frappé de paralysie

Québec, 21. — M. J.-C.-E. Ouellet, conseiller législatif, est gravement malade à sa résidence de Ste-Germaine de Dorchester. Il a été frappé de paralysie samedi et son état est considéré comme très grave. M. Ouellet est âgé de 56 ans.

CROISIERE au SAGUENAY

à bord du "RICHELIEU" avec la chorale

St-Nicolas d'Ahuntsic

MONTREAL, VEN. 30 JUIN '39

Retour 3 juillet a.m.

Escoles à CHICOUTIMI, TADOUSSAC, la MALBAIE et QUEBEC

Cabine ordinaire.....	\$25.00
" veranda	27.50
" toilette	30.00
" douche et toilette	32.50
" de luxe	35.00

— Tous repas compris —

S'inscrire sans retard

Le Devoir — Voyages

430, Notre-Dame est, Montréal

Tél. BELair 3361

Concert à la Côte-des-Neiges

Un concert donné par les Glaneuses d'Harmonie, aura lieu vendredi soir, 23 juin, à 8 h. 15, en la salle du Collège Notre-Dame, 3701, chemin de la Reine-Marie, en face de l'Oratoire St-Joseph, au bénéfice de la fabrique de Notre-Dame des Neiges, sous la présidence de M. l'abbé Gédéon Sanche, curé.

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

1 cent le mot. 25c minimum comptant. Annonces facturées 115c le mot. 40c minimum. SERVICES. NAISSANCES. MARIAGES. GRANDS. MESS. REMERCIEMENTS POUR FIANÇAILLES. ET AUTRES. 30c par mot. minimum de 50c. PLAN. C'EST. PROCHAIN. MARIAGES. 10.00 par insertion.

A VENDRE

Magnifique propriété à Coteau-du-Lac. 3 arpents de terre, 2 maisons. Terre, 22 arpents. Pommiers, arbutus. Endroit idéal pour communauté religieuse. Campeau & Denis, 10, St-Jacques ouest, Tél. HA. 1107. 21-4-39

Au Séminaire des Trois-Rivières

M. le chanoine Desilets réélu supérieur — Le personnel du Grand et du Petit Séminaire

Les Trois-Rivières, 21 (D. N. C.). — M. le chanoine Joseph Desilets a été réélu supérieur du séminaire des Trois-Rivières pour un troisième terme consécutif. Le conseil a fait les nominations suivantes, ratifiées par S. Exc. Mgr A.-O. Comtois: M. l'abbé Joseph-Louis Beaumier, directeur du Grand Séminaire; M. l'abbé Ovide Gagnon, directeur du Petit Séminaire et préfet des études; M. l'abbé Henri Garneau, procureur; M. l'abbé Antonio Magnan, économe.

Le personnel du Grand Séminaire comprendra:

M. l'abbé Hector Marcotte, professeur de droit canonique et droit public de l'Eglise; Mgr Louis Charrier, professeur de théologie morale; M. l'abbé J.-G. Turcotte, professeur de chant grégorien et bibliothécaire général; M. l'abbé Rosaire Gélinas, professeur de théologie dogmatique; M. l'abbé André Ouellette, professeur de philosophie; M. l'abbé Benoît Trépanier, professeur d'histoire de l'Eglise et d'Ecriture Sainte; M. l'abbé Henri Moreau, directeur spirituel.

Au Petit Séminaire, le personnel de 1939-40 sera comme suit:

Philosophie senior: M. l'abbé Jules Gélinas, titulaire; M. l'abbé Jean Robert, physique.

Philosophie junior: M. l'abbé J.-A. Bordeleau, titulaire; M. l'abbé Paul Boivin, chimie.

Le R. F. Irénée enseignera les mathématiques dans les deux classes de philosophie.

Rhétorique: M. l'abbé Armand Tessier, titulaire; M. l'abbé Ovide Levasseur, latin et biologie; M. l'abbé Auguste Lafliche, grec; M. l'abbé Jean Robert, mathématiques; M. l'abbé J.-B. Carignan, anglais.

Belles-lettres: M. l'abbé H.-P. Carignan et M. l'abbé Hermann Plante, titulaires en belles-lettres "A" et "B"; M. l'abbé Auguste Lafliche, grec; M. l'abbé J.-B. Carignan, anglais et botanique; M. l'abbé Emile Clément, histoire; le R. F. Irénée, mathématiques.

Versification: M. l'abbé Lionel Clément, titulaire; M. l'abbé Dollard Duval, grec; M. l'abbé M. Désautiers, anglais et français; M. l'abbé Jean Robert, mathématiques; M. l'abbé Edmond Dubé, histoire et littérature latine.

Méthode: M. l'abbé Maurice Patry, titulaire en Méthode "A", et M. l'abbé Jules Bellet, en Méthode "B"; M. l'abbé M. Désautiers, anglais; M. l'abbé Dollard Duval, grec; M. l'abbé Paul Boivin, mathématiques.

Syntaxe: M. l'abbé C.-E. Camirand, titulaire en Syntaxe "A", et M. l'abbé Bernard Ferland, titulaire en Syntaxe "B"; M. l'abbé Frédéric Bourque, anglais; M. l'abbé A. de Gonzague, mathématiques; M. l'abbé Henri Jacob et M. l'abbé Ch. Dessureault, géographie.

Eléments: M. l'abbé Charles-Henri Lapointe, titulaire Eléments "A"; M. l'abbé Gérard Auger, titulaire Eléments "B"; MM. les abbés André Levasseur et Zoël Melançon, géographie; M. l'abbé Marcel Marchand, arithmétique, en Eléments "A"; M. l'abbé Charles Bergeron, arithmétique, en Eléments "B"; le Frère Hilariion enseignera l'anglais dans les deux classes.

Préparatoire: M. l'abbé Paul Pa-

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Les appels au Conseil privé

Ottawa, 21 (C.P.). — On croit que les plaidoyers sur l'abolition des appels au Conseil privé, se termineront aujourd'hui, devant la Cour suprême du Canada.

L'Aluminium Co.

L'Aluminium Company of Canada a annoncé hier qu'elle allait dépenser \$7,000,000 pour agrandir ses usines. M. R.-E. Powell, président de la compagnie, déclare que des travaux importants ont été entrepris à Arvida et à Shawinigan, et qu'une nouvelle usine est construite à Kingston. La production de l'usine d'Arvida sera accrue de 15%. L'usine de Kingston est aussi outillée pour usiner l'aluminium.

On apprend en même temps d'Ottawa, que le gouvernement doit placer une commande de \$13,500,000 chez l'Aluminium Company of Canada. Une partie de cette somme servira de capital pour la construction de l'usine de Kingston, mais la plus grosse partie sera